

# Conférence du désarmement

20 mai 2014

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille trois cent seizième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 20 mai 2014, à 10 h 5

*Président(e)* : M. Toshio Sano .....(Japon)



**Le Président** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1316<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant d'aller plus loin, au nom de la Conférence du désarmement, je tiens à exprimer notre profonde tristesse aux familles en deuil après le récent naufrage du ferry en République de Corée, ainsi que nos sincères condoléances au peuple turc après l'accident minier. Ces deux tragédies ont coûté la vie à des centaines d'innocents, et nous exprimons notre profonde sympathie.

J'aimerais également faire nos adieux à l'Ambassadeur Khabbaz Hamoui de la République arabe syrienne et à l'Ambassadeur José Luis Balmaceda du Chili, qui quitteront bientôt la Conférence du désarmement. Au nom de la Conférence, je leur souhaite plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Avant de passer à la liste des orateurs, j'aimerais signaler que conformément à la décision figurant dans le document CD/1978 du 26 mars 2014, les réunions informelles prévues dans le calendrier d'activités commenceront demain sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour, sur le thème du désarmement nucléaire. Je vous informe que l'Égypte invitera un expert de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) à la séance du mardi 22 mai. Je vous en avise dès maintenant, puisque les réunions de fond informelles commencent demain et que je suppose que personne n'a d'objection à cette invitation.

Je vais maintenant passer à la liste des orateurs pour aujourd'hui, et donner la parole au Secrétaire général par intérim de la Conférence, M. Michael Møller.

**M. Møller** (Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence) (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de m'adresser à vous aujourd'hui. Cela fait maintenant six mois que j'ai pris mes fonctions en tant que Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence, et je vous suis reconnaissant du soutien que vous m'avez apporté depuis lors.

Il m'a semblé que ce cap des six mois serait une bonne occasion de partager avec vous certaines réflexions, issues de mes échanges et de mes observations de ces derniers mois, quant à la façon dont nous pouvons faire progresser le désarmement et finalement redonner vigueur au mandat de négociation que la communauté internationale a confié à la Conférence du désarmement.

Je commencerai par évoquer certaines des avancées réalisées en matière de désarmement afin de rappeler qu'il est possible de reconstituer le contrat social qui a aidé à mettre en place certains des piliers fondamentaux de la sécurité internationale, notamment cette Conférence.

Dans le domaine des armes de destruction massive, l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, l'an dernier, a suscité une réaction diplomatique énergique. Par voie de conséquence, plus de 90 % des armes chimiques du pays ont été évacuées à ce jour, même si le conflit se poursuit avec des conséquences humanitaires terribles.

La signature, l'an dernier, du Traité sur le commerce des armes a permis de mettre en place un dispositif réglementaire pour toutes les principales catégories d'armes classiques qui, ensemble, sont le plus grand tueur de l'histoire de l'humanité. Le Traité ne règle pas tous les problèmes liés aux armes classiques, mais son entrée en vigueur (qui aura lieu bientôt, je l'espère) marquera un tournant dans l'histoire du désarmement et de la maîtrise des armements.

J'aimerais également mettre à l'honneur deux récents processus auxquels nombre d'entre vous ont participé : le Groupe d'experts gouvernementaux chargé de formuler des recommandations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, et la réunion informelle d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes (tenue dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques) qui, la semaine dernière, a été le théâtre d'un échange de

vues productif entre les États parties et des experts extérieurs sur cette nouvelle catégorie d'armes.

Bien que ces processus se déroulent en dehors de la Conférence du désarmement, leurs résultats positifs pourraient grandement contribuer à faire avancer le travail de la Conférence et à promouvoir la paix et la sécurité internationales. Mais il reste beaucoup de travail, en particulier pour faire de notre vision commune d'un monde libéré des armes nucléaires une réalité.

La Conférence de Nayarit sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, qui s'est tenue en mars dernier, faisant fond sur la conférence d'Oslo de 2013 consacrée au même thème, a permis de mieux sensibiliser aux dégâts catastrophiques qu'entraînerait toute utilisation (délibérée ou accidentelle) d'une bombe nucléaire sur tous les aspects de la vie humaine. Tant que les armes nucléaires existeront, l'humanité ne sera jamais vraiment en sécurité et continuera d'avoir peur.

Beaucoup d'entre vous viennent de rentrer de New York, où ils ont pris part à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 (TNP). Le régime du TNP continue d'être menacé par la lenteur des progrès dans le domaine du désarmement nucléaire. Les ingénieurs nous diraient qu'une machine enrayée a besoin d'une révision de temps à autre ; cela vaut également dans le monde de la diplomatie et de la politique lorsque les traités, les constitutions et les résolutions qui ne sont plus en phase avec les réalités sont révisés puis actualisés. Le mécanisme de désarmement (et la Conférence du désarmement en particulier) est enrayé depuis bien trop longtemps. Cela fait de très nombreuses années que le travail accompli dans cette salle ne dépasse plus le stade des simples discussions et délibérations sur les points de l'ordre du jour.

Sans renoncer à l'objectif ambitieux de revitaliser l'ensemble du mécanisme de désarmement, je continue de croire que si les membres de la Conférence font preuve de la volonté politique nécessaire, cette dernière, même dans sa forme actuelle, peut tirer profit du nouvel élan qu'elle a récemment acquis.

Permettez-moi de vous expliquer plus en détail ce que cela pourrait signifier.

D'abord, bien qu'il n'y ait de consensus pour commencer des négociations sur aucune des quatre questions fondamentales inscrites à l'ordre du jour (le désarmement nucléaire, l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace), il existe des points d'accord et de convergence sur chacune de ces questions.

Je continue de croire (et je suis bien conscient que tout le monde n'est pas d'accord avec moi) que nous ne devons pas attendre un consensus total sur l'ensemble des points avant de commencer les négociations. J'aimerais vous inviter à envisager la possibilité d'entamer des négociations sur des domaines d'intérêt commun avec pour objectif l'élaboration, à terme, de conventions-cadres auxquelles des protocoles de fond pourraient être annexés ultérieurement. Cette idée n'est pas neuve. La Convention sur certaines armes classiques, avec ses cinq Protocoles, en est un exemple vivant. La proposition faite par le Brésil en 2010 concernant un traité général sur les matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires en est un autre.

L'un des objectifs du calendrier d'activités que vous avez récemment adopté pourrait dès lors être de recenser les domaines de convergence pour chacune des quatre questions fondamentales et d'en faire part au groupe de travail informel.

Deuxièmement, pour faire la différence, la Conférence du désarmement ne doit pas viser à négocier uniquement des instruments juridiquement contraignants, même si c'est là notre objectif idéal et notre espoir à tous. Il peut également y avoir du mérite à se tourner vers des domaines dans lesquels des régimes volontaires, politiquement contraignants peuvent être négociés.

Troisièmement, en ce qui concerne les méthodes de travail, qui sont considérées par beaucoup comme étant responsables, ou en tout cas en partie responsables, de l'inactivité prolongée de la Conférence, j'aimerais réitérer l'appel lancé par mes prédécesseurs en

faveur de la création d'un organe subsidiaire pour l'examen de cette question. Puisque pour ce qu'il reste de la session de 2014, vous vous réunirez essentiellement dans le cadre informel du groupe de travail et du calendrier d'activités, vous pourriez souhaiter envisager de mener des débats ciblés sur l'examen des méthodes de travail de la Conférence pendant les créneaux horaires réservés aux séances plénières.

L'objectif ne devrait pas être de reformuler tous les points du Règlement intérieur, beaucoup d'entre eux régissant avec succès les travaux de la Conférence depuis des décennies. Il s'agirait plutôt de saisir l'occasion de codifier certaines des bonnes pratiques qui se sont dégagées. Depuis le début de la session de 2014 de la Conférence, nous avons tous salué l'esprit de coopération et de continuité qui a caractérisé le travail des six Présidents, quel que soit leur groupement régional. En l'absence d'une présidence de plus longue durée que beaucoup appellent de leurs vœux, cette continuité peut garantir un maximum d'attention et un soutien plus important à la Conférence de la part de tous les Présidents, donnant ainsi un maximum de cohérence au travail de notre instance. J'aimerais donc vous demander de soutenir un rôle dynamique et coordonné pour le groupe des six Présidents, même s'il ne bénéficie pas d'un statut officiel, afin que nous puissions continuer à tirer profit des effets positifs de l'entente qui règne sur cette session.

Quatrièmement, l'année dernière, le Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire a fourni l'occasion de procéder à des croisements d'idées entre les États membres et les organisations de la société civile. Beaucoup ont fait référence à cette expérience comme étant l'un des modèles utiles qui devrait également inspirer le travail de la Conférence. À cet égard, je vous suggère d'envisager, en guise de première mesure concrète avant la fin de l'année, la tenue d'une conférence informelle sur le désarmement/forum de la société civile, sous les auspices du Secrétaire général de la Conférence. Si l'expérience se révèle constructive, vous pourriez alors souhaiter en faire un événement récurrent jusqu'à ce que vous décidiez d'adapter le Règlement intérieur de la Conférence afin de permettre des échanges plus importants et plus formels avec la société civile.

Voici quelques idées pour examen et discussion, que je vous soumets parce que je crois profondément en la valeur de la Conférence en tant qu'unique instance multilatérale pour les négociations sur le désarmement, et dans un esprit de responsabilité partagée pour lui permettre d'accomplir sa mission.

Lorsque nous abordons la question du Règlement intérieur et les questions et processus institutionnels, nous ne devons jamais perdre de vue l'objectif premier de la Conférence, qui est de contribuer à un monde meilleur. L'incapacité à réaliser cet objectif, au cours des dix-huit dernières années, non seulement ternit l'image de la Conférence et de l'Organisation des Nations Unies, mais risque également d'entamer la foi que ceux que nous servons ont en la valeur et l'utilité du multilatéralisme.

La Conférence ne vit pas en autarcie, nous ne sommes pas coupés du monde, ici, à Genève. Les conséquences de notre incapacité à parvenir à un accord dans cette salle dépassent largement le Palais des Nations, et même la question du désarmement. Le travail de la Conférence fait partie intégrante des efforts plus vastes déployés pour construire un monde plus sûr, dans lequel les pays et les communautés pourront prospérer.

Nous avons l'obligation morale de faire en sorte que la Conférence contribue à cet effort collectif.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Møller de sa déclaration. Le prochain orateur sur ma liste est M. Vasiliev, de la Fédération de Russie ; il va nous informer des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales, qui a achevé ses travaux l'année dernière.

**M. Vasiliev** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est pour moi un grand plaisir que de m'exprimer aujourd'hui devant la Conférence du désarmement. Je suis également reconnaissant de cette occasion qui m'est donnée de recroiser de vieux amis, que j'ai connus dans mes précédentes fonctions de diplomate, et de souhaiter la bienvenue à nos

nouveaux collègues dans ce lieu chargé d'histoire. Bien que je sois assis à la place réservée à la Fédération de Russie, je vais m'adresser à vous en tant que Président du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales et vous présenter le bilan des travaux du Groupe en 2012 et 2013.

*(L'orateur poursuit en anglais)*

Pour ce faire, je m'exprimerai en anglais. Le rapport est le fruit du travail de 15 experts représentant l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, la Chine, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Kazakhstan, le Nigéria, la République de Corée, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Russie, Sri Lanka et l'Ukraine ; mais il est également le résultat des contributions de nombreux autres États qui ont exprimé leur point de vue en réaction aux résolutions de l'Assemblée générale sur les mesures de transparence et de renforcement de la confiance relatives aux activités spatiales et directement au Groupe d'experts gouvernementaux, ainsi que du dialogue entre le Groupe et d'autres organisations et organes internationaux, comme ceux qui se trouvent ici à Genève (l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM)) ainsi que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (à Vienne). Comme certains d'entre vous s'en souviennent peut-être, l'année dernière, j'ai présenté à la Conférence du désarmement et à la Conférence annuelle sur l'espace de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) un aperçu des délibérations du Groupe ; j'ai reçu des réponses de certaines délégations et d'organisations non gouvernementales, qui ont été examinées par le Groupe.

Le rapport du Groupe a été adopté en août 2013 et a ensuite été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies, par consensus, par la résolution 68/50. Je tiens à souligner que c'était la première fois qu'un consensus était atteint sur la question ; il convient également de noter que le projet de résolution original était présenté par les États-Unis d'Amérique, la Chine et la Fédération de Russie.

L'étude, entreprise vingt ans après le précédent rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur la question, traduit la dépendance croissante de l'humanité aux utilisations de l'espace et l'augmentation spectaculaire du nombre d'acteurs dans les activités spatiales. Aujourd'hui, plus de 1 000 satellites opérationnels sont en orbite ; plus de 60 États, consortiums gouvernementaux et entités détiennent ou exploitent ces dispositifs. De plus en plus d'États deviennent des nations spatiales ou renforcent leurs capacités et leurs ressources liées à l'espace.

Beaucoup de choses sont déjà en place, et nous n'avons pas essayé de réinventer la roue. Le Groupe a pris acte des instruments et traités internationaux sur l'espace existants qui contiennent plusieurs mesures de transparence et de confiance. Il existe également des échanges d'informations bilatéraux entre de grandes nations et entités spatiales. Des organisations telles que l'UIT et l'OMM disposent de leurs propres procédures pour réglementer leur éventail de biens spatiaux. Parallèlement, les experts se sont accordés à dire que les mécanismes en place présentaient des lacunes et que de nouvelles mesures étaient nécessaires pour relever les défis liés aux activités spatiales.

Le Groupe a pris note du travail qui était en cours sur plusieurs fronts. Citons notamment le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, les efforts menés par l'Union européenne pour promouvoir l'adoption d'un code de conduite international et les débats des Première et Quatrième Commissions de l'Assemblée générale. On compte également des initiatives lancées par certains États ou groupes d'États dans le domaine de la sécurité spatiale. Et bien sûr, la Conférence du désarmement consacre l'un des points de son ordre du jour à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, et le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux a été présenté à cette assemblée par la Chine et par la Russie en février 2008.

À l'issue de trois sessions de débats et d'un important travail mené pendant la période intersession, le Groupe a produit un rapport présentant un aperçu des caractéristiques générales et des principes fondamentaux des mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales ainsi qu'une série de dispositions permettant de

renforcer ces mesures. Je vous encourage à lire le rapport, qui figure dans le document portant la cote A/68/189. Je crois savoir qu'il vous a déjà été transmis par le Secrétaire général de l'ONU, comme le demande la résolution concernée.

Permettez-moi de vous en exposer les grandes lignes. Le Groupe a défini des catégories et des critères pour les mesures de transparence et de confiance. Il a également convenu que les mesures proposées devaient avoir un caractère facultatif, juridiquement non contraignant, sans préjudice des mesures qui s'inscrivent dans le cadre d'obligations existantes incombant aux États membres qui sont parties à ces accords.

Les mesures de transparence et de confiance ne peuvent se substituer aux accords juridiquement contraignants. Les États doivent envisager d'adhérer à tous les accords pertinents.

Le rapport contient des recommandations spécifiques destinées à améliorer la transparence des activités spatiales, parmi lesquelles : l'échange d'informations sur les politiques spatiales, les principes et buts des politiques spatiales des États, les principales dépenses spatiales militaires et d'autres activités spatiales relatives à la sécurité nationale ; l'échange d'informations et les notifications liées aux activités spatiales, comme les paramètres orbitaux des objets spatiaux et possibles conjonctions orbitales, les risques naturels dans l'espace et les lancements d'aéronefs ; les notifications aux fins de la réduction des risques, notamment de manœuvres programmées, les entrées incontrôlées à haut risque, les autres situations d'urgence et les cas de désintégration en orbite intentionnelle. Une mesure de confiance importante consiste à établir des contacts et à effectuer des visites de sites de lancement et d'installations spatiales. Le Groupe a recommandé de renforcer le dialogue et la coordination entre les participants aux activités spatiales, notamment les agences spatiales nationales, les organisations internationales dotées d'un mandat spécifique ainsi que les opérateurs commerciaux.

Les délibérations du Groupe ont démontré que de nombreuses questions d'intérêt pouvaient être réglées par le dialogue. Il a également été conclu que le Groupe lui-même était un bon vecteur de confiance. À titre personnel, ce fut pour moi l'occasion de découvrir la diversité de missions (politiques, techniques et scientifiques) menées par différents organismes et organisations des Nations Unies dans le domaine de la sécurité spatiale. J'en ai acquis la ferme conviction que l'on pouvait accomplir énormément en créant des synergies entre ces missions.

Mes collègues experts du Groupe ont systématiquement rappelé qu'étant ambitieux, nous devions également être réalistes si nous voulions que cette étude soit prise au sérieux par les États Membres de l'ONU ainsi que par les opérateurs. Gardant ceci à l'esprit, nous avons tenté de mettre en avant des propositions concrètes et réalisables, qui ne compromettent nullement les droits souverains ou la sécurité des États. Dans cette perspective, je souhaite souligner une fois encore que les mesures proposées dans le rapport sont de nature facultative, et que beaucoup font déjà partie d'instruments existants.

Je vais maintenant passer aux conclusions et recommandations du Groupe.

Le Groupe a engagé les États à examiner et à appliquer, dans le cadre de leurs mécanismes nationaux pertinents, les mesures de transparence et de confiance proposées.

Le Groupe a recommandé l'adoption universelle et le respect des textes régissant les activités spatiales.

Le Groupe a recommandé à l'Assemblée générale de déterminer la voie à suivre pour promouvoir les mesures de transparence et de confiance, notamment en renvoyant pour examen les recommandations ci-dessus à la Conférence du désarmement.

Le Groupe a recommandé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de faire distribuer le présent rapport à toutes les entités et à tous les organismes compétents des Nations Unies pour qu'ils puissent contribuer à la mise en œuvre concrète des conclusions et recommandations qui y figurent.

Bien sûr, vient ensuite l'éternelle question : être ou ne pas être ? L'étude et le rapport atteindront-ils leur objectif ou ne seront-ils qu'un dossier de plus sur une étagère d'archives ? Pour tenter de répondre à cette question, je préférerais reprendre ma casquette de représentant national et partager avec vous certaines réflexions.

*(L'orateur reprend en russe)*

De toute évidence, le rapport du Groupe et les mesures de transparence et de confiance qui y sont proposées n'apportent pas une solution globale aux problèmes de sécurité inhérents à l'espace. De mon point de vue, ces mesures doivent fonctionner comme une sorte de catalyseur pour encourager des efforts supplémentaires au sein des instances multilatérales (et la Conférence du désarmement est bien sûr l'une de ces instances) et être examinées par d'autres organismes s'occupant de sécurité dans l'espace. Je tiens encore une fois à souligner qu'il s'agit là d'une sorte de menu, dans lequel la communauté internationale peut choisir les mesures qu'elle est prête à assumer et à appliquer.

Dans sa résolution 68/50, l'Assemblée générale a encouragé les États Membres de l'ONU à revoir et à appliquer les mesures de transparence et de confiance proposées dans le cadre de leurs mécanismes nationaux pertinents. Je suis d'avis que les États dotés de capacités spatiales et qui gèrent des programmes spatiaux doivent montrer la voie à suivre et faire rapport des initiatives qu'ils auront prises dans ce domaine.

En 2004, la Fédération de Russie s'est engagée à ne pas être la première à déployer des armes dans l'espace. Peu après, nous avons été rejoints dans cet engagement par des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective et plusieurs autres pays, l'exemple le plus récent étant le Brésil. Nous poursuivrons ces efforts dans différentes instances internationales, y compris les Nations Unies.

Au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, la Russie a proposé de nouvelles mesures destinées à améliorer la viabilité des activités spatiales, notamment sur la base des propositions contenues dans le rapport du Groupe. À titre d'exemple, les modifications spécifiées dans le rapport du Groupe peuvent constituer le fondement d'un système international d'échange d'informations et de données. Nous avons également proposé d'examiner la possibilité d'établir, sous l'égide des Nations Unies, un centre général de contrôle de l'espace circumterrestre ainsi que des critères qui pourraient être utilisés pour le retrait des débris spatiaux en orbite. Ceci présente un grand intérêt pour les activités de contrôle des débris spatiaux. Il va sans dire qu'ici, à la Conférence, nous sommes prêts à poursuivre le dialogue sur les mesures de transparence et de confiance pour les questions relatives à la sécurité dans l'espace. Entre autres choses, nous pensons que ces discussions peuvent également encourager l'adhésion universelle des États Membres de l'Organisation des Nations Unies aux conventions internationales existantes dans le domaine de la sécurité spatiale.

Avec ses collègues chinois, la Russie poursuivra ses efforts pour promouvoir le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace. Nous avons élaboré une nouvelle version du document, qui tient compte des commentaires formulés par les États membres lors des consultations tenues il y a quelques années ici-même, à Genève. Comme dans la version originale du projet, les mesures de transparence et de confiance seront intégrées au mécanisme de supervision et d'application du traité final. Nous suivons également les efforts actuellement menés par l'Union européenne pour promouvoir l'adoption d'un code de conduite international, et nous tenons prêts à y participer.

S'agissant de la synergie, j'aimerais engager les délégations, ainsi que les secrétariats de la Conférence du désarmement et du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, à examiner plus particulièrement l'une des recommandations du rapport, à savoir l'organisation d'une session conjointe des Première et Quatrième Commissions de l'Assemblée générale pour examiner les questions générales relatives à la sécurité spatiale qui présentent un intérêt pour leurs aspects à la fois civils et militaires.

Comme vous pouvez le voir, nous avons un programme ambitieux pour garantir la sécurité spatiale et, de toute évidence, son sort repose en grande partie entre vos mains.

Pour conclure, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole et j'attends avec intérêt un débat de fond à l'occasion des débats thématiques à venir – qu'il aurait été bon de voir inscrits dans un programme de travail.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vasiliev de sa déclaration. La prochaine oratrice est l'Ambassadrice du Canada, M<sup>me</sup> Golberg, qui va nous donner un aperçu des travaux en cours du Groupe d'experts gouvernementaux chargé de faire des recommandations sur les aspects susceptibles de contribuer à l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, sans être mandaté pour le négocier.

**M<sup>me</sup> Golberg** (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence. Nous nous réjouissons de travailler avec vous à la tête de la Conférence.

Avant de passer aux commentaires sur le Groupe d'experts gouvernementaux, permettez-moi également de me joindre aux marques de solidarité exprimées à l'occasion des tragédies survenues en Turquie et en République de Corée.

Je prends note également des observations formulées par le Secrétaire général par intérim ; nous sommes impatients de pouvoir les étudier de plus près. Comme l'a dit le Secrétaire général, nous partageons tous un même souhait, celui de rendre à la Conférence du désarmement son rôle d'unique instance multilatérale pour les négociations sur le désarmement. De prime abord, j'apprécie qu'il ait inclus des propositions relatives à la révision des procédures de la Conférence. C'est quelque chose que le Canada réclame depuis longtemps, et nous voyons d'un œil favorable sa suggestion concernant la tenue d'une conférence informelle sur le désarmement/forum de la société civile, mais nous attendons avec intérêt de pouvoir consulter la version écrite de ses observations.

Je reprends maintenant mon rôle de Présidente du Groupe d'experts gouvernementaux et vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter notre travail. Le Groupe d'experts gouvernementaux a été créé par l'Assemblée générale des Nations Unies et chargé de faire des recommandations sur les aspects susceptibles de contribuer à l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, sans être mandaté pour le négocier, en se fondant sur le document CD/1299 et le mandat qui y est énoncé ; le Groupe s'est réuni à Genève du 31 mars au 11 avril. J'ai eu l'honneur d'être choisie comme Présidente par les membres du Groupe, et c'est à ce titre que je m'adresserai à vous aujourd'hui. Je tiens toutefois à souligner que le résumé que je vais vous présenter aujourd'hui reflète mes propres impressions sur le travail du Groupe, et non une position commune des 25 experts qui y ont participé ; je vous le livre en outre sans préjuger de nos délibérations et recommandations finales.

La première session du Groupe a été fonctionnelle et hautement interactive. C'est pratiquement la première fois depuis près de vingt ans que la plupart des questions à l'examen étaient étudiées par les États avec un tel degré d'expertise technique. Gardant à l'esprit que le Groupe lui-même ne négocierait pas un traité, en tant que Présidente, je l'ai encouragé à concentrer son travail sur la valeur ajoutée qu'il pouvait apporter aux négociateurs en menant une analyse fondée sur les faits et politiquement neutre de tous les aspects d'un futur traité. Selon que de besoin, nous avons également cherché à comprendre le contexte politique dans lequel nous fonctionnons.

Au cours de la première semaine, le Groupe a entendu les présentations initiales des experts sur une série d'aspects politiques d'un futur traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, et a examiné les points de vue des 17 États ou entités non membres du Groupe, relayés dans les rapports du Secrétaire général de l'ONU portant les cotes A/68/154 et A/68/154/Add.1. Tous ont convenu qu'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires devait rester une priorité de la communauté internationale du désarmement et de la non-prolifération. Les experts ont réaffirmé le rapport Shannon et le mandat qu'il contient, y compris l'accent qu'il met sur un traité non discriminatoire, multilatéral et effectivement vérifiable sur le plan international. En effet, j'ai vu un certain nombre de questions sur lesquelles les vues de la plupart des

experts, si pas tous, étaient relativement semblables. Il y avait évidemment aussi des questions sur lesquelles les perspectives divergeaient, et d'autres sur lesquelles les positions étaient sensiblement opposées. Ces questions devront être à nouveau débattues et analysées ultérieurement.

Lors de sa deuxième semaine, le Groupe a axé son travail sur les aspects techniques des définitions et de certains aspects de la vérification. Nous nous sommes concentrés sur des questions spécifiques, mais il a été largement reconnu qu'il existait en fait une corrélation dynamique entre les définitions, la portée et la vérification d'un traité et qu'aucun de ces points ne pouvait être traité isolément des autres. Lors de sa prochaine session, le Groupe entamera donc de nouvelles discussions sur la portée d'un traité et examinera plus en détail la question de la vérification ; il reviendra également sans doute sur des questions abordées à titre préliminaire.

De manière générale, je pense que la réunion du Groupe a été extrêmement productive, bien qu'il reste un travail considérable à accomplir. Notre prochaine réunion aura lieu en août, et sera suivie de deux sessions supplémentaires en 2015. Il est dès lors trop tôt pour parler de résultats. Je suis toutefois convaincue que le Groupe sera à même d'explorer en profondeur tous les aspects d'un traité, et que cet examen mènera à l'élaboration d'un rapport à l'intention du Secrétaire général qui servira de référence précieuse pour les futurs négociateurs.

Pour conclure, je noterai que la plupart des experts présents, si pas tous, partageaient le même sentiment : le regret qu'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs nucléaires ne soit pas encore en cours de négociation, voire déjà conclu. De nombreux experts ont insisté sur le fait qu'il était important que ce soit la Conférence du désarmement qui négocie un tel traité, dans le cadre d'un programme de travail équilibré. En effet, pour toute la valeur que j'accorde au travail du Groupe, je continue d'espérer que si la Conférence devait adopter et appliquer un programme de travail complet et équilibré incluant la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs nucléaires, ce travail prendra fin et que tous les efforts du Groupe seront transmis à la Conférence. Jusqu'à ce que cela se produise, néanmoins, le Groupe continuera ses débats en vue d'apporter une contribution substantielle à la paix et à la sécurité dans le monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Golberg de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je vais maintenant donner la parole à l'Ambassadeur Dengo, du Costa Rica, qui va nous informer des travaux qu'a menés à Genève, en 2013, le Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires.

**M. Dengo** (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre travail en tant que Président de cet important organe. C'est un honneur pour moi de m'adresser à la Conférence en tant que Président du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. Le 14 mai dernier a marqué le premier anniversaire du Groupe de travail, et je dois dire que cette année a constitué, tant pour moi que pour mon pays, une expérience extrêmement gratifiante qui nous donne toutes les raisons d'être optimistes pour l'avenir. Je suis heureux de voir dans cette salle aujourd'hui beaucoup de ceux qui ont collaboré à ce processus ainsi que de nombreux autres participants actifs au Groupe de travail. Vous m'avez manqué. Sans votre collaboration et votre contribution, nous n'aurions pu constituer le rapport que je vais présenter aujourd'hui. Je me réjouis également de voir des représentants d'autres pays qui ont décidé de ne pas prendre part au Groupe de travail mais dont le rôle dans tout processus de désarmement est essentiel.

En décembre 2012, en réaction à la frustration généralisée engendrée par la paralysie de la Conférence depuis 1997 ainsi qu'au manque de volonté de certains États dotés d'armes nucléaires de respecter l'obligation d'œuvrer en faveur du désarmement qui leur est faite par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'Assemblée générale a

adopté (à une large majorité) la résolution 67/56, portant création d'un groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire ; ce groupe de travail se réunirait à Genève en 2013 pour une période maximale de quinze jours.

Le 14 mars 2013, après que le Chili a proposé ma candidature, le Groupe de travail m'a élu au poste de Président. J'ai pris ce choix comme une reconnaissance des réalisations et de l'autorité morale du Costa Rica dans le domaine du désarmement nucléaire. Entre le 14 mars et le 30 août, date de l'adoption du rapport final, d'innombrables heures et d'immenses efforts ont été consacrés au Groupe de travail, dont les travaux peuvent être divisés en deux phases. La première phase, qui a duré jusqu'au 24 mai, a constitué ce que j'appellerai la phase d'évaluation. Puisque c'était la première fois qu'un groupe de travail de l'Assemblée générale de cette nature se réunissait à Genève, il n'existait pas de procédures établies. Par ailleurs, la résolution avait été rédigée en des termes si larges que le Président bénéficiait de toute latitude pour organiser le travail du Groupe. J'ai décidé qu'avant de commencer à travailler sur les propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, il fallait dresser le bilan de la doctrine, des instruments internationaux et des positions régionales sur le sujet. Cela permettrait d'égaliser le terrain pour de nombreuses délégations, qui n'avaient jamais participé à des débats ou à des négociations sur le désarmement nucléaire. Entre le 14 mars et le 14 mai, profitant de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, qui s'est réuni ici à Genève au mois d'avril, j'ai rencontré les représentants de plus de 20 pays et de la société civile afin de savoir ce qu'ils attendaient du Groupe de travail. J'ai pu sélectionner les intervenants potentiels pour les réunions du mois de mai ainsi que les modérateurs pour les débats prévus. Du 14 au 24 mai, les premières réunions ainsi qu'une série de tables rondes interactives se sont tenues avec pour objectif de faire le bilan des contributions déjà reçues. La liste des invités, que je remercie pour leur participation, figure dans le rapport que je présente aujourd'hui et qui porte la cote A/65/514 ; je me limiterai donc à mentionner le thème de chaque table ronde.

Les tables rondes portaient sur les thèmes suivants : a) obligations multilatérales dans le domaine du désarmement nucléaire ; b) zones exemptes d'armes nucléaires ; c) autres initiatives et propositions ; d) enseignements tirés sur la transparence, le renforcement de la confiance et la vérification ; e) perspectives quant au cadre nécessaire aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires ; f) volets du droit international utiles au regard de l'emploi d'armes nucléaires ; g) aborder le désarmement nucléaire sous différents angles ; h) rôles dans le désarmement nucléaire et responsabilités en la matière ; et i) éducation en matière de désarmement nucléaire. Je dois préciser que cette dernière table ronde s'est déroulée pendant la réunion du mois d'août. Grâce à la grande qualité des invités et des intervenants, ainsi qu'à l'atmosphère informelle dans laquelle se sont déroulées les réunions, on peut dire qu'elles ont été les plus substantielles qui se soient tenues sur le désarmement nucléaire ces dernières années. En raison peut-être de la nouveauté de l'événement, ou des attentes qui l'entouraient, de nombreux chercheurs et analystes sont venus d'un grand nombre de pays ou ont reporté des engagements préalables afin de pouvoir être présents, d'exprimer leurs idées et de partager leurs connaissances lors des tables rondes. Beaucoup d'entre eux nous ont dit qu'ils considéraient comme un grand privilège d'avoir été invités. Je les remercie tous.

La deuxième phase des travaux du Groupe est ce que j'appellerai la phase de propositions. À l'issue de la dernière séance, le 24 mai, j'ai annoncé que nous commencerions à présenter des propositions. J'ai lancé un appel aux documents de travail, qui pouvaient être soumis soit individuellement soit en groupe. Dans la matinée du 27 juin, nous avons tenu une réunion au cours de laquelle la Haute Représentante des Nations Unies pour les affaires de désarmement, Angela Kane, a pris la parole ; nous avons également profité de cette réunion pour présenter les documents de travail qui nous étaient déjà parvenus. J'ai réitéré mon appel à propositions afin que d'autres pays et les organisations de la société civile puissent présenter des documents supplémentaires. Pendant l'été, nous avons travaillé à la structuration des réunions du mois d'août et sélectionné les collaborateurs du Président qui tiendraient le rôle de modérateurs pendant l'examen des propositions. Au cours de la semaine du 19 au 23 août, toutes les propositions visant à faire

avancer les négociations multilatérales sur le désarmement ont été étudiées et le travail a été divisé en six grands thèmes : 1) voies à suivre pour faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire ; 2) éléments à prendre en considération dans le désarmement nucléaire ; 3) examen du rôle des armes nucléaires dans le contexte de la sécurité au XXI<sup>e</sup> siècle ; 4) rôle du droit international dans la progression des négociations ; 5) rôle des États et des autres intervenants dans la progression des négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire ; 6) autres mesures. Une fois les réunions terminées, j'ai entrepris, avec l'aide inestimable d'un groupe de collaborateurs du Président, de rédiger un rapport final que j'ai présenté le mardi 27 août et le vendredi 30 août et qui, bien que les délais fussent dépassés, a été adopté.

Monsieur le Président, si vous me le permettez, j'aimerais à titre personnel tirer quelques conclusions de cet exercice. Les résultats du Groupe de travail sont très largement positifs ; les attentes de tous les participants ont été rencontrées, voire dépassées. L'un des éléments à retenir est la participation de la société civile aux débats sur le désarmement, pratiquement sur un pied d'égalité avec les États. Pour des pays comme le mien, qui ne sont pas membres de la Conférence mais aspirent à l'être, il s'est agi d'une excellente vitrine, qui souligne la nécessité pour la Conférence d'envisager l'élargissement de sa composition. Il est également apparu clairement que les pays qui ne possèdent pas l'arme nucléaire, comme le Costa Rica, ont eux aussi un rôle important à jouer, car le désarmement nucléaire est l'affaire de tous. Mon impression est que ce Groupe de travail a constitué un souffle d'air frais pour les efforts en faveur du désarmement nucléaire. Nous avons vu comment, depuis l'année dernière, la Conférence a mis sur pied une série de groupes de travail qui ont commencé à examiner les points inscrits à l'ordre du jour. Je pense que le Groupe de travail à composition non limitée a, en un sens, contribué à ce processus. Je vous invite à lire le rapport avec attention. En tant que Président du Groupe, j'aimerais relancer l'idée de l'approche « par blocs ». D'après moi, il s'agit d'un concept différent de celui de l'approche par étapes, car il ne présuppose que le recensement des éléments nécessaires pour réaliser l'objectif de désarmement. Ces « blocs » ne sont ni dépendants les uns des autres, ni liés en une séquence chronologique quelconque. Vous trouverez ces éléments, ainsi que les mesures nécessaires à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires, aux paragraphes 27 et 28 du rapport.

Enfin, j'aimerais souligner qu'au terme des travaux du Groupe de travail à composition non limitée, l'Assemblée générale a adopté la résolution 68/46 dans laquelle elle a prié le Secrétaire général de prendre l'avis des États Membres sur les moyens de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. À cette fin, la date du 1<sup>er</sup> juin a été fixée comme limite pour soumettre des observations au Bureau des affaires de désarmement. Je vous engage à ne pas laisser passer cette occasion de faire avancer les débats.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Dengo de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Le prochain orateur sur ma liste est l'Ambassadeur de France, M. Simon-Michel, qui va nous informer quant à la réunion informelle d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes, qui a récemment conclu ses travaux dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques.

**M. Simon-Michel** (France) : Monsieur le Président, comme je prends la parole pour la première fois sous la présidence du Japon, je tiens tout d'abord à vous exprimer mes sincères félicitations pour le mandat qui vous a été confié, à vous-même ainsi qu'à l'ensemble de votre délégation. Naturellement, je souhaite aussi joindre ma voix à celle des collègues qui ont exprimé leurs condoléances aux délégations de la Turquie et de la République de Corée.

J'ai demandé la parole pour vous présenter quelques éléments d'information sur la réunion qui s'est tenue la semaine passée au sujet des systèmes d'armes létaux autonomes. Cette réunion informelle d'experts se tenait dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, mais naturellement son objet n'est pas étranger non plus au mandat de la Conférence du désarmement.

Je voudrais tout d'abord remercier les quatre Coprésidents, qui ont accepté de m'aider en leur qualité de collaborateur du Président, pour leur implication dans la tenue de cette réunion. Il s'agit de nos collègues Michael Biontino, Ambassadeur d'Allemagne, Pedro Motta Pinto Coelho, Ambassadeur du Brésil, Aya Thiam Diallo, Ambassadrice du Mali, et Yvette Stevens, Ambassadrice de Sierra Leone. Leur implication a permis de favoriser une appropriation collective du sujet dès le début de la réunion.

Je souhaiterais également remercier l'ensemble des délégations pour leurs contributions. Il y a eu une trentaine d'interventions lors du débat général et 24 à la séance de clôture et, naturellement, de nombreuses autres interventions lors des séances techniques. Cela, me semble-t-il, démontre l'intérêt pour ce dossier émergent du désarmement.

Il s'agissait en effet de la première réunion internationale se tenant dans une enceinte intergouvernementale sur ce sujet. De nombreuses délégations en sont encore, et c'est bien naturel, au début de leur réflexion, et ces quatre jours ont permis d'échanger et de discuter de manière approfondie, et de croiser les expériences. La réunion s'est tenue dans une atmosphère qui, je crois, a été très constructive et qui a démontré la volonté de toutes les délégations d'en apprendre plus sur ce dossier complexe. C'était naturellement l'objectif de cette première réunion : esquisser une compréhension commune du sujet et donner des éléments qui puissent servir aux délégations pour poursuivre leur réflexion nationale.

Je relève en particulier les débats autour de notions telles que l'autonomie, le contrôle humain et la responsabilité, qui sont parmi les notions identifiées comme appelant une réflexion plus approfondie de notre part. Je relève également les débats autour du droit international humanitaire, qui ont montré que, au-delà d'un consensus apparent, la réflexion sur certains aspects pourrait être poursuivie et étayée.

La pertinence de la Convention sur certaines armes classiques a été relevée à plusieurs reprises. Cette première réunion a permis de croiser les réflexions sur les aspects techniques, juridiques, éthiques et militaires. Cette richesse d'approche était nécessaire pour favoriser la meilleure compréhension possible du sujet. La réunion a aussi bénéficié de l'interaction entre les différentes compétences présentes dans la salle, qu'elles viennent des experts nationaux ou de la société civile.

Le rapport que j'ai présenté reflète, je l'espère, de manière objective les discussions tenues et ne présente pas de recommandations particulières, conformément au mandat qui m'avait été donné en novembre dernier. Il rend compte toutefois des interventions de la séance consacrée aux conclusions, et ces interventions ont majoritairement appelé à la poursuite de la réflexion et du processus sur les systèmes d'armes létaux autonomes. La décision sur la suite du processus devra être prise lors de la réunion des Hautes Parties contractantes en novembre prochain.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Simon-Michel de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Balmaceda du Chili.

**M. Balmaceda** (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par vous féliciter, vous et votre équipe, pour le travail que vous avez accompli. Le calendrier d'activités qui a été adopté sous votre conduite est un signe clair d'engagement qui, même s'il ne peut se substituer aux travaux de fond de cet organe, apporte la preuve de votre détermination à revitaliser le travail de la Conférence. Comme je l'ai déjà dit en d'autres occasions, après quinze années sans véritable engagement en faveur de la sécurité mondiale, il est temps pour nous d'envisager d'autres voies, en collaboration avec la société civile (qui était jusqu'à présent absente de la table), et c'est en quelque sorte la raison pour laquelle nous sommes ici. Jusqu'à ce que cela se produise, vous pouvez être sûr, Monsieur le Président, que le Chili continuera à soutenir tous les efforts visant à trouver de nouveaux moyens de remettre en marche le moteur du désarmement. C'est la raison pour laquelle nous avons accepté de prendre la direction du Groupe de travail sur les garanties de sécurité négatives, et je saisis cette occasion pour vous remercier de la confiance dont vous honorez ma délégation.

Je quitterai bientôt la mission permanente de mon pays auprès des organisations internationales à Genève et de cette Conférence pour de nouvelles fonctions. Au cours de mon mandat, je n'ai pu m'empêcher de remarquer le gouffre qui sépare ce qui se passe dans cette salle et les préoccupations des citoyens aux quatre coins du monde. Le monde d'aujourd'hui et les forces qui l'animent ont changé. Une multitude d'organisations nous poussent à obtenir des résultats qui répondent aux besoins et aux attentes de la population. Deux exemples de ces résultats et d'une collaboration louable entre la société civile et les gouvernements sont la Convention sur les mines antipersonnel et la Convention sur les armes à sous-munitions qui, et c'est regrettable, n'ont pas été négociées par cette Conférence, seul organe des Nations Unies consacré aux négociations sur les questions de désarmement. Comprendre la logique du dispositif de désarmement a été pour moi un défi gigantesque, car il faut trouver le bon équilibre entre un programme multilatéral complexe et sensible et une protection suffisante des intérêts nationaux. Cette logique, même si elle ralentit la marche des choses, est ancrée dans la réalité. L'évolution rapide qu'a connu le monde ces dernières décennies exige une approche moderne, tournée vers l'avenir, dans laquelle n'ont plus leur place les stratégies de guerre froide et les positions de sécurité nationale qui font fi de l'objectif suprême : la sécurité humaine. Je suis convaincu que vos successeurs poursuivront vos efforts et nous amèneront à voir la lumière au bout du tunnel. C'est essentiel pour la sécurité mondiale et la protection des peuples, même si nous oublions parfois que ce qui se décide dans cette salle a des répercussions partout sur la planète.

En tant que représentant d'une région exemplaire dans le domaine du désarmement nucléaire, il est de mon devoir de souligner que la Conférence doit adapter son mode de fonctionnement aux nouvelles tendances du système international si elle entend affirmer sa crédibilité et sa légitimité. La Conférence doit d'urgence s'ouvrir à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons laisser derrière nous ce modèle de club fermé qui prend, ou tente de prendre des décisions au nom de tous. Le système multilatéral actuel est participatif et démocratique : il ne peut tolérer une participation aussi restreinte de la société civile au sein de la Conférence du désarmement. J'ai l'espoir que bientôt, ceux qui sont assis dans la galerie du deuxième étage de cette salle descendront nous rejoindre et amèneront avec eux des idées novatrices et responsables.

Monsieur le Président, nous avons écouté attentivement l'Ambassadeur Dengo et mon pays aimerait le remercier pour les efforts que sa délégation et lui ont menés, à la tête du Groupe de travail à composition non limitée, afin de présenter des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. Leurs efforts ont confirmé la valeur d'une participation pleine et entière de la société civile. Il ne fait aucun doute qu'une vision extérieure aux instances traditionnelles, qui ne soit pas biaisée par les intérêts d'un pays en particulier mais reflète au contraire ceux de l'humanité en tant que tout indivisible, a constitué une contribution appréciable. Pour le Chili, il est clair que la présence de tous les États, nucléaires comme non nucléaires, aurait été bénéfique pour instaurer un dénominateur commun, en d'autres termes l'urgence de libérer le monde des armes nucléaires. Ce processus supposait toutefois la réappropriation d'un domaine longtemps resté chasse gardée de quelques-uns au détriment du plus grand nombre. Le fait que le Groupe de travail ait été présidé par un pays qui n'est pas membre de la Conférence, est situé en Amérique centrale, ne possède pas d'armée et est un défenseur déclaré des droits de l'homme constituait un signal politique fort et représentait un défi que la délégation a relevé avec brio. Cette réappropriation a été définie en tant que priorité mondiale que les pays dotés de la volonté politique nécessaire peuvent maintenant embrasser. Nous espérons que cette expérience permettra de supprimer ou de modifier certains schémas structurels de fonctionnement de la communauté internationale.

Pour terminer, je vous félicite une fois encore pour votre action à la tête de notre instance et en particulier pour les efforts inlassables que vous déployez pour tenter de sortir la Conférence de l'impasse. Le Japon est un membre de la communauté internationale qui a vécu les horreurs de la guerre et encourage activement les efforts de désarmement. Cela a été un honneur de travailler avec votre délégation, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Chili de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Une fois encore, merci beaucoup pour votre contribution à la Conférence du désarmement et je vous souhaite plein succès dans vos nouvelles fonctions. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Motta Pinto Coelho du Brésil.

**M. Motta Pinto Coelho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de vous revoir à la présidence de la Conférence du désarmement. J'aimerais d'emblée féliciter l'Ambassadeur Dengo pour son excellent rapport sur les activités du Groupe de travail à composition non limitée. Je saisis également cette occasion pour féliciter les délégations de l'Autriche, du Mexique et de la Norvège pour avoir pris l'initiative de présenter la résolution portant création du Groupe de travail à la Première Commission, à l'occasion de la soixante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en octobre 2012.

De notre point de vue, les réunions tenues par le Groupe de travail en 2013 ont été extrêmement fructueuses, puisqu'elles ont permis un échange de vues ouvert, transparent et complet sur des questions critiques relatives au désarmement nucléaire. Nous pensons que le Groupe de travail doit être considéré comme complémentaire à d'autres initiatives ponctuelles, telles que la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire, qui a eu lieu le 26 septembre 2013, et les conférences consacrées aux conséquences humanitaires des armes nucléaires. Toutes ces initiatives créent une dynamique essentielle au processus de désarmement nucléaire. Nous attendons dès lors avec impatience la reprise des activités du Groupe de travail, dès que possible.

En décembre dernier, l'Assemblée générale a adopté une résolution dans laquelle elle priait le Secrétaire général de prendre l'avis des États Membres sur les moyens de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. À cet égard, j'aimerais rappeler que le 14 mai 2013, le Brésil a fait une déclaration conjointe au Groupe de travail au nom de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, dans lequel nous avons insisté sur le fait qu'il était urgent de définir un horizon politique pour la réalisation de l'objectif d'un monde sans armes nucléaires. Nous avons indiqué que les États dotés d'armes nucléaires étaient tenus de respecter leurs obligations et de s'engager de bonne foi dans des négociations aux fins de la mise en route d'un processus de désarmement nucléaire transparent, irréversible et vérifiable, assorti d'objectifs de référence et d'un échéancier.

Afin de parvenir à l'élimination complète des armes nucléaires, la Coalition pour un nouvel ordre du jour a proposé un ensemble de mesures transitoires, parmi lesquelles : 1) un engagement multilatéral clair et juridiquement contraignant de la part de tous les États à l'objectif de désarmement nucléaire, avec des objectifs de référence clairement définis ; 2) une réduction progressive des arsenaux nucléaires, assortie de délais et irréversible, y compris le retrait irréversible des armes nucléaires positionnées sur le territoire d'États non dotés d'armes nucléaires ; 3) l'universalisation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ; 4) l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ; 5) la fourniture de garanties de sécurité négatives juridiquement contraignantes ; et 6) l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et l'élimination des stocks existants de ces matières.

Nous venons d'entendre, pendant cette session (et nous avons écouté très attentivement) les paroles du Secrétaire général par intérim, M. Møller, quant à un certain nombre de suggestions visant à faire avancer la Conférence. Hier, à la même heure, s'est tenue la première session du groupe de travail informel au cours de laquelle nous avons entendu, dans les déclarations des deux Coprésidents, un certain nombre d'idées stimulantes et, je dirais, constructives dont nous pourrions nous inspirer dans nos propres efforts pour débloquer la Conférence.

Mais après tant d'années de discussions et de vaines tentatives de faire progresser les négociations sur le désarmement nucléaire, nous n'avons plus aucun doute quant à ce qui nous empêche d'atteindre notre objectif d'un monde libéré des armes nucléaires. Nous avons les moyens, les connaissances et les capacités nécessaires pour concrétiser le désarmement nucléaire. Si l'objectif d'un monde sans armes nucléaires reste encore et

toujours hors de notre portée, c'est parce qu'il nous manque un élément essentiel. Nous devons clairement nous concentrer sur la nécessité de mobiliser les volontés politiques de certains acteurs majeurs. Les États qui possèdent l'arme nucléaire et, dans une certaine mesure, ceux qui se trouvent sous la protection de boucliers nucléaires sont responsables au premier chef de mettre un terme à l'impasse persistante dans laquelle se trouvent les négociations sur le désarmement nucléaire.

En septembre dernier, la réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire nous a fourni une excellente occasion de réfléchir à nos responsabilités et aux défis qui nous attendent. L'écrasante majorité des participants ont exprimé leur frustration face au blocage persistant des négociations sur le désarmement nucléaire. Ensuite, en décembre, l'Assemblée générale a demandé, dans sa résolution 68/32, que commencent d'urgence les négociations au sein de la Conférence aux fins de la conclusion rapide d'une convention globale sur les armes nucléaires. Tous ces messages forts ont été exprimés à New York, mais jusqu'à présent ils ne semblent avoir aucun effet sur nos délibérations.

Comme je l'ai déjà dit, le Brésil est prêt à examiner les propositions de lancement de négociations sur n'importe lequel des quatre points fondamentaux. Nous ne partageons pas l'opinion selon laquelle seule la question d'un traité sur les matières fissiles est « mûre » pour être négociée. Nous ne sortirons la Conférence de l'impasse qu'en faisant preuve de souplesse et d'esprit de compromis, pas seulement sur un point de l'ordre du jour mais sur l'ensemble des questions fondamentales.

Ma délégation espère que des progrès seront accomplis au cours de la session en cours de la Conférence. Nous sommes en fait encouragés par certains faits nouveaux. Dans le courant de l'année, les membres de la Conférence se sont accordés sur une stratégie en deux volets : la création d'un groupe de travail informel pour faciliter l'adoption d'un programme de travail, qui a déjà tenu une première, très intéressante réunion ; et l'adoption d'un calendrier d'activités afin de permettre des débats de fond informels sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, ce qui se rapproche d'un programme de travail. Les deux initiatives sont très positives et reflètent un véritable effort pour surmonter le blocage actuel. La Conférence a besoin de repasser de toute urgence en mode négociation.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Brésil de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Nouvelle-Zélande, M. Ballard.

**M. Ballard** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette fonction et, cette séance plénière étant la dernière que vous présiderez, de vous féliciter pour les efforts que vous avez déployés ces dernières semaines. Je remercie également le Secrétaire général par intérim pour sa déclaration de ce matin et pour sa participation active et constante aux travaux de cet organe.

La Nouvelle-Zélande est heureuse de souhaiter la bienvenue au Président du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, l'Ambassadeur Dengo du Costa Rica, à la Conférence du désarmement aujourd'hui et de le féliciter pour avoir mené les travaux du Groupe à une conclusion fructueuse l'an dernier.

Nous saluons également le compte rendu, présenté par les trois Présidents aujourd'hui, des travaux qu'ils dirigent, et nous souhaitons à l'Ambassadeur du Chili beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

J'aimerais formuler quelques brèves remarques sur le Groupe de travail à composition non limitée. Le Groupe est une instance unique des Nations Unies, ouverte à tous les États Membres et à la pleine participation de la société civile. Sa création faisait écho à un appel mondial à l'action en faveur du désarmement nucléaire, action que le dispositif traditionnel de désarmement n'est plus à même de mener à bien depuis quelques temps déjà. Sa valeur ne résidait pas uniquement dans le nombre de ses membres et son mandat clair : il n'était pas encombré par un Règlement intérieur permettant à quelques-uns

de dicter leur loi au plus grand nombre, ni par un lourd passé de prises de position sur la terminologie des traités ou de conclusions de conférences d'examen.

En permettant à l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies de prendre un peu de recul pour réfléchir à la manière de tenir leurs engagements en faveur d'un monde libéré des armes nucléaires, le Groupe de travail a comblé un vide que les instances existantes avaient laissé béant. En mettant l'accent sur la substance, et non uniquement sur le processus, du désarmement nucléaire, il nous a ouvert des perspectives nouvelles et nous a permis de remettre en question nos vieilles certitudes.

La Nouvelle-Zélande a été heureuse de pouvoir contribuer aux délibérations du Groupe de travail en jouant le rôle de modérateur pour la table ronde consacrée aux volets du droit international utiles au regard de l'emploi d'armes nucléaires et au travers de notre participation à la Coalition pour un nouvel ordre du jour, qui a présenté au Groupe de travail un document développant les éléments nécessaires à l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires. Ce faisant, il a passé en revue la situation du désarmement et de la non-prolifération nucléaires dans son ensemble, recensant les lacunes du régime actuel et les moyens de combler ces lacunes. Ce document, que l'Ambassadeur d'Égypte a présenté à la Conférence à sa dernière session, l'an dernier, soulignait que la clef de tout progrès était un engagement clair, juridiquement contraignant et multilatéral en faveur du désarmement nucléaire, sur lequel reposeraient tous les futurs travaux de désarmement nucléaire et qui les guiderait, quelle que soit leur forme. La Coalition pour un nouvel ordre du jour continue à demander instamment un débat sur cette question, notamment par l'intermédiaire de son document de travail consacré à l'application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui a été présenté à la récente session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée de l'examen du TNP des armes nucléaires en 2015.

La Nouvelle-Zélande se félicite des débats sur le désarmement nucléaire qui doivent avoir lieu cette semaine à la Conférence sous la direction de l'Ambassadeur d'Égypte. Nous espérons que ces débats refléteront certains des échanges utiles dont nous avons été témoins au Groupe de travail.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Nouvelle-Zélande, M. Ballard, de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Il reste à ce stade sept orateurs sur ma liste. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Hajnoczi d'Autriche.

**M. Hajnoczi** (Autriche) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par vous féliciter, vous et votre excellente équipe, pour la manière active et fructueuse dont vous vous acquittez de vos fonctions à ce poste important.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général par intérim, M. Møller, pour les remarques avisées qu'il a formulées ce matin. Je suis en effet d'accord avec lui pour dire que nous devons revoir les méthodes de travail de la Conférence du désarmement. C'est un domaine qui a besoin de réformes. Je souscris également à sa proposition de renforcer le dialogue avec la société civile en tant que mesure transitoire, jusqu'à ce qu'une solution à long terme pour une participation plus complète de la société civile aux travaux de la Conférence soit trouvée.

Je veux également rendre hommage à mon collègue et ami du Chili, qui nous a offert une précieuse contribution aujourd'hui. Vos qualités, tant personnelles que professionnelles, nous manqueront.

Ma délégation remercie tous les intervenants (l'Ambassadeur Dengo, l'Ambassadeur Simon-Michel et l'Ambassadeur Vasiliev) pour leur compte rendu et les félicite pour leur esprit de décision et leur travail précieux.

J'aimerais partager avec vous quelques brèves observations sur deux des groupes auxquels l'Autriche a eu l'occasion de participer activement : la réunion informelle d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes, tenue dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, et le Groupe de travail à composition non limitée. La réunion informelle sur les systèmes d'armes létaux autonomes, qui s'est tenue la semaine dernière sous la direction avisée de l'Ambassadeur Simon-Michel, a selon nous

constitué une excellente occasion d'échanger points de vue et connaissances techniques et a permis de recenser les questions essentielles dans ce domaine aux facettes multiples. Pour mon pays, la Convention s'est révélée un cadre précieux au sein duquel les débats sur cette question importante doivent être poursuivis, au même titre que dans les autres instances compétentes, avec la participation active d'experts, d'organisations internationales et de la société civile dans son ensemble. Nous attendons avec intérêt la réunion des États parties, en novembre, et nous espérons qu'il sera possible de mettre en route un processus axé sur les résultats.

Les travaux du Groupe de travail à composition non limitée constituent l'une des plus importantes contributions de ces dernières années aux négociations sur le désarmement nucléaire, tout comme ceux de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire tenue en septembre dernier et des conférences consacrées aux conséquences humanitaires des armes nucléaires qui se sont tenues à Oslo et Nayarit. Le Groupe de travail a comblé un vide, causé par l'impasse dans laquelle se trouvent à la fois la Conférence du désarmement et la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies. Il a permis la tenue d'un débat ouvert et constructif qui a mené, sous la supervision avisée et efficace de son président, l'Ambassadeur Dengo, à l'élaboration d'un rapport de fond consensuel.

Je tiens également à rendre hommage aux présidents et aux modérateurs des tables rondes. Les documents de travail et le rapport du Groupe contiennent des suggestions de grande valeur sur la manière de relancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. Elles mettent en exergue la nécessité de rapprocher les points de vue et de dépasser les positions nationales figées en se concentrant sur les éléments essentiels qui seraient nécessaires pour compléter le cadre juridique international en vigueur et favoriser ainsi l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires, ainsi que sur les éléments qui viendraient compléter et étayer ce processus.

En outre, le Groupe de travail s'est penché sur le rôle joué par différents acteurs dans la relance du processus de négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, y compris celui des États non dotés d'armes nucléaires. Ce processus, mais également son résultat, comme le montre le rapport de consensus, ont montré qu'avec de la bonne volonté, nous pouvions trouver un langage commun au service d'une cause commune. L'un des facteurs de succès des débats, et en fait de succès du Groupe, a sans aucun doute été leur nature inclusive, qui a permis à l'ensemble des États Membres de l'ONU, aux organisations internationales, à la communauté universitaire, aux représentants élus et à la société civile dans son ensemble (tous ayant bien sûr un intérêt légitime pour le désarmement) de s'engager dans un véritable dialogue.

L'Autriche estime que d'autres instances du dispositif de désarmement des Nations Unies devraient non seulement prendre bonne note du rapport de cet organe de l'Assemblée générale mais également faire en sorte que leurs futurs travaux fassent fond sur les résultats des efforts menés par le Groupe l'année dernière. Ces instances devraient également prendre en compte les enseignements positifs que l'on peut tirer d'une conception inclusive et participative du désarmement nucléaire multilatéral, comme l'a démontré le Groupe de travail.

Nous attendons avec intérêt les débats informels à venir, sous la direction de mon collègue égyptien, débats qui nous donneront l'occasion de mettre à profit l'expérience et le travail du Groupe. Nous espérons que ces débats informels rapprocheront la Conférence du désarmement du moment où elle pourra renouer avec sa mission : la négociation de traités sur les questions essentielles de désarmement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Autriche de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Wai du Myanmar.

**M. Wai** (Myanmar) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque ma délégation prend la parole pour la première fois lors de cette reprise de session sous votre présidence, j'aimerais commencer par vous féliciter pour l'adoption le 26 mars, sous votre direction, du calendrier d'activités pour la session de 2014 de la Conférence du désarmement. Nous saisissons également cette occasion pour rendre hommage aux

précédents présidents de cette année pour les efforts qu'ils ont mis en œuvre afin de donner un nouvel élan à la Conférence.

Avant de passer à ma déclaration, permettez-moi de transmettre par votre intermédiaire, Monsieur le Président, nos plus sincères condoléances à la délégation de la République de Corée à l'occasion du récent naufrage du ferry, ainsi qu'à la délégation turque pour le tragique accident minier qui s'est produit dans le pays il y a une semaine environ.

Avec l'adoption du calendrier d'activités durant votre présidence, ma délégation espère que sous la houlette des coordonnateurs pour chaque point de l'ordre du jour, les réunions informelles viendront compléter les activités en cours de la Conférence, en particulier le débat qui se poursuit sur l'adoption rapide d'un programme de travail.

Ma délégation attache une grande importance à la Conférence du désarmement, qui est la seule instance multilatérale de la communauté internationale pour les négociations sur le désarmement et a été créée par la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Nous nous réjouissons toujours des efforts déployés pour faire avancer la Conférence. Nous saluons également le rétablissement, en mars de cette année, du Groupe de travail informel chargé de produire un programme de travail solide sur le fond et progressif dans la mise en œuvre. Nous espérons sincèrement que sous la direction compétente du Copräsident, l'Ambassadeur Gallegos d'Équateur, et du Vice-Copräsident, l'Ambassadeur Woolcott d'Australie, la Conférence sera en mesure d'adopter et de mettre en œuvre un programme de travail complet et équilibré cette année.

Pour mon pays, le désarmement nucléaire reste la priorité absolue de notre programme de désarmement. La présence constante d'armes nucléaires et leur déploiement constituent l'un des problèmes de sécurité les plus graves et font peser une terrible menace sur l'existence même de l'humanité. Le seul moyen d'éviter avec certitude une catastrophe nucléaire est d'éliminer totalement les armes nucléaires. À cette fin, la délégation du Myanmar, avec d'autres délégations partageant les mêmes valeurs, présente une résolution annuelle sur le désarmement nucléaire à l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York. À cet égard, nous aimerions remercier les délégations qui soutiennent toujours notre résolution.

Ma délégation saisit également cette occasion pour saluer une fois encore les résultats de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire, qui s'est tenue à New York le 26 septembre 2013, ainsi que la résolution 68/32 de l'Assemblée générale. Ma délégation s'aligne sur la déclaration faite le 26 mars dernier par l'Ambassadeur Balmaceda du Chili au nom du Groupe des 21, appelant à l'application de la résolution 68/32.

Nous nous réjouissons également du succès de la deuxième conférence consacrée aux conséquences humanitaires des armes nucléaires, qui s'est tenue au Mexique en février de cette année. Ma délégation espère être en mesure de participer à la troisième conférence, prévue en Autriche.

Avant de conclure, je saluerai encore le fait que l'Amérique latine et les Caraïbes ont été proclamées zone de paix à l'occasion du deuxième sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes à La Havane (Cuba) en janvier de cette année.

Nous nous réjouissons en outre de la signature à New York, par les États dotés d'armes nucléaires, du protocole juridiquement contraignant au Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, au début de ce mois.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Myanmar de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Quintana de Colombie.

**M. Quintana** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Avant tout, je me joins à ceux qui ont déjà pris la parole pour vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre action et votre engagement à la tête de la Conférence du désarmement. Vous avez été capable de maintenir un esprit de réflexion que mon pays considère comme une partie essentielle du processus de négociation de la Conférence. La réalisation de notre noble objectif de l'avènement d'un

monde sans armes nucléaires exige de la patience et une vision à long terme, et ce sont des qualités dont vous avez fait preuve pendant toute la durée de votre mandat. Permettez-moi également de relever et d'applaudir l'allocation du Secrétaire général par intérim, M. Møller, ainsi que les présentations des délégations russe et canadienne et de l'Ambassadeur Dengo en sa qualité de Président du Groupe de travail à composition non limitée ; toutes ces interventions contiennent des propositions spécifiques quant à la manière de relancer les négociations multilatérales sur le désarmement, que nous examinerons avec attention. Nous sommes encouragés par le fait que le Groupe de travail ait été présidé par un pays de la région Amérique latine et Caraïbes qui, bien qu'il ne soit pas membre de la Conférence, a toujours fait la preuve d'un engagement sans équivoque en faveur de la paix et du désarmement. Cela nous rappelle le rôle important que jouent les États non dotés d'armes nucléaires en endossant la responsabilité de défendre la sécurité en tant que bien universel, sans pour autant restreindre la responsabilité particulière des États dotés d'armes nucléaires, en particulier ceux qui possèdent les arsenaux les plus importants, dans la réalisation de l'objectif de désarmement nucléaire.

Le rapport du Groupe de travail pourrait permettre à la Conférence de progresser sensiblement dans sa tâche, en particulier parce qu'il établit que dans le domaine du désarmement nucléaire, la communauté internationale doit s'employer davantage à progresser sur des éléments communs plutôt que de donner la priorité aux différences. Ma délégation souhaite insister sur les avantages qu'il y a à avancer simultanément et sans exclusive sur plusieurs fronts. En revanche, une progression rigide et séquentielle pourrait renforcer l'impression de blocage qui caractérise le désarmement depuis dix ans. Il convient dès lors d'examiner ensemble tous les points abordés dans le rapport du Groupe, à savoir : les approches, les composantes, le rôle des armes nucléaires dans la sécurité mondiale au XXI<sup>e</sup> siècle, le rôle du droit international, le rôle des États et des autres acteurs et les autres mesures spécifiques.

Le renforcement de zones exemptes d'armes nucléaires revêt une importance particulière pour les membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, dont les chefs d'État et de gouvernement ont annoncé en janvier de cette année leur engagement à continuer à promouvoir le désarmement nucléaire en tant qu'objectif prioritaire et à s'employer à obtenir un désarmement total en tant que moyen de renforcer la confiance entre les nations. C'est la raison pour laquelle nous soutenons sans réserve non seulement le rôle des zones exemptes d'armes nucléaires et leur élargissement, par la création de nouvelles zones dans lesquelles ces armes n'existent pas, mais également la levée des conditions et des réserves imposées par les pays qui possèdent des armes nucléaires. Débattre d'une convention sur une interdiction des armes nucléaires qui serait vérifiable, non discriminatoire, juridiquement contraignante et irréversible n'empêche pas de renforcer le cadre juridique international en vigueur en adoptant des instruments juridiques multilatéraux destinés à compléter les instruments existants.

L'observation du Groupe de travail concernant la modification du droit international, en application de l'avis consultatif de 1996 de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires, est extrêmement pertinent. Nous convenons que cette évolution du droit international relève du domaine du droit international humanitaire, du droit des droits de l'homme et du droit pénal international et qu'ils constituent un domaine de travail qui doit être approfondi. Toute utilisation d'armes nucléaires aurait des conséquences humanitaires dramatiques. C'est la raison pour laquelle les débats tenus sur ce sujet à Oslo et Nayarit, ainsi que ceux qui se tiendront à Vienne, constituent un point de référence essentiel et commun à tous dans l'examen de cette question.

Permettez-moi de conclure en disant que le document soumis par le Groupe de travail à composition non limitée est de la plus haute importance pour la promotion et l'avancement des négociations multilatérales sur le désarmement. Les membres de la Conférence ont l'obligation de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour trouver des moyens concrets de lui permettre de s'acquitter de son mandat.

**Le Président (parle en anglais) :** Je remercie l'Ambassadeur de Colombie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Van der Kwast des Pays-Bas.

**M. Van der Kwast** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, merci pour tout le travail que vous avez accompli jusqu'à présent.

J'aimerais avant tout présenter nos condoléances aux délégations de la Turquie et de la République de Corée.

Ma délégation remercie le Secrétaire général par intérim pour la contribution qu'il a apportée jusqu'à présent aux Nations Unies ici, à Genève. Nous apprécions vivement ses efforts visant à appeler l'attention sur le travail précieux accompli dans cette ville et à lui donner une meilleure visibilité. Pour nous, Genève n'est pas un recoin obscur de l'Organisation des Nations Unies, ni l'ombre de New York : c'est un lieu où nous œuvrons au renforcement de la coopération multilatérale et du cadre de cette coopération, qui inclut le désarmement ou, plutôt, qui met l'accent sur le désarmement. Cet organe, que nous décrivons comme l'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement, doit trouver de nouveaux moyens d'avancer.

Je remercie le Secrétaire général par intérim pour ses remarques concernant le rôle de la Conférence du désarmement non pas en tant qu'organisation située à Genève mais en tant qu'organe conscient de ses vastes responsabilités – responsabilités envers le système multilatéral, et en particulier envers nos propres gouvernements et ceux que nous représentons ici. Pour nous, la responsabilité signifie que nous devons répondre des résultats que nous avons obtenus et que nous obtiendrons. Nous examinerons plus avant les idées qui ont été débattues au sein de cette Conférence et mentionnées dans l'allocation du Secrétaire général par intérim.

Permettez-moi de remercier l'Ambassadrice Golberg pour son rapport sur la première réunion du Groupe d'experts gouvernementaux chargé de formuler des recommandations sur un traité interdisant la production de matières fissiles. En l'absence de négociations sur un tel traité ici, à la Conférence, nous saluons le travail du Groupe. Nous espérons qu'il produira un rapport de fond consensuel qui nous rapprochera du début effectif des négociations. Nous avons nommé un expert technique de haut niveau pour présenter nos points de vue au Groupe et fourni au Bureau des affaires de désarmement un expert chargé d'appuyer les travaux du Groupe.

Permettez-moi également de remercier l'Ambassadeur Dengo pour son rapport sur le Groupe de travail à composition non limitée. Nous avons participé à ce Groupe en qualité de Coprésident pour la session sur les questions de vérification et de transparence et avons activement participé au débat. Cela a constitué pour nous un exercice précieux, car il a donné à la communauté internationale présente ici une occasion de débattre du désarmement nucléaire, notamment sous un angle national et régional. La configuration du Groupe était unique : d'abord, parce que la participation était ouverte à tous les États et pas seulement aux membres de la Conférence, et ensuite parce que les États et la société civile ont tous deux participé aux débats informels. Sur le plan du contenu, le Groupe a fixé la barre très haut, puisque pendant toute la durée du processus la priorité a été de trouver un terrain d'entente plutôt que de mettre en exergue les différences. Tous ces éléments positifs ont permis de conclure sur un rapport de consensus.

Nous aimerions creuser le concept de l'approche par blocs. Les participants au Groupe de travail se sont largement accordés sur le fait que quelle que soit l'approche que l'on privilégie, il est indispensable de définir les différents éléments, ou « blocs », nécessaires à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. À cette fin, les Pays-Bas ont coparrainé le document consacré aux blocs récemment présenté par le Japon dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous reviendrons à la notion de blocs dans le cadre du calendrier d'activités, dans le courant de la semaine. Nous restons convaincus qu'en recensant ces différents éléments ou blocs, nous pouvons trouver un terrain d'entente pour faire progresser le désarmement nucléaire. Nous nous réjouissons dès lors de poursuivre cette discussion à la Conférence du désarmement.

Permettez-moi aussi de remercier l'Ambassadeur Simon-Michel pour son rapport concernant la réunion d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes, tenue dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques. Lorsque je regarde en arrière, je me dis que c'était une bonne semaine de débats vivants, qui ont fait souffler un vent de fraîcheur sur la réunion des parties contractantes à la Convention. Les débats, bien

informés, étaient de haut niveau ; nous avons été extrêmement satisfaits du grand nombre de participants, et de nombreuses délégations ont pris la parole.

Je tiens également à mentionner ici le rôle constructif joué par la société civile avant et pendant la réunion.

En conclusion, le débat sur les systèmes d'armes létaux autonomes dans le contexte de la Convention était prometteur, et nous attendons avec impatience notre prochaine réunion, en novembre. En même temps, nous devons rester réalistes : c'est un début, mais il reste beaucoup de travail. De nouvelles recherches sur les aspects techniques, juridiques, militaires et éthiques sont indispensables pour pouvoir continuer le débat.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante du Mexique, M<sup>me</sup> Ramírez.

**M<sup>me</sup> Ramírez Valenzuela** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi de commencer, Monsieur le Président, par vous assurer une nouvelle fois du soutien de ma délégation dans l'exercice de vos fonctions. Je m'associe également aux manifestations de solidarité envers les délégations de la République de Corée et de la Turquie.

J'aimerais saisir cette occasion pour faire référence au rapport du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires, créé en application de la résolution 67/56 de l'Assemblée générale, rapport qui a été présenté ici aujourd'hui par le Président du Groupe de travail, le Représentant permanent du Costa Rica. À cet égard, je tiens à souligner que comme l'indique le rapport, le Groupe de travail a offert aux États, aux organisations internationales et aux représentants de la société civile l'occasion d'avoir des discussions ouvertes, transparentes et constructives sur les questions liées aux moyens de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires. Il a également mis en exergue, une fois encore, l'importance et l'urgence qu'il y a à mettre en place un processus de fond dans ce domaine. Nous déplorons donc profondément que le travail qui commencera demain dans le cadre du calendrier d'activités ne prévoie pas la participation active de la société civile, dont on sait qu'elle a apporté des contributions inestimables à nos débats. Dès lors, nous demandons au Président de la Conférence du désarmement et aux coordonnateurs thématiques de réfléchir à nouveau à la question.

Enfin, nous rappelons qu'il est essentiel que les délégations qui ne l'ont pas encore fait remettent au Secrétaire général le rapport présentant leurs vues sur les moyens de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, comme demandé au paragraphe 8 de la résolution 68/46 de l'Assemblée générale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Ramírez de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de l'Uruguay, M<sup>me</sup> Dupuy.

**M<sup>me</sup> González** (Uruguay) (*parle en espagnol*) : L'Ambassadrice Dupuy a été rappelée et vous présente toutes ses excuses ; je vais donc prendre la parole au nom de l'Uruguay. Ma délégation était particulièrement désireuse d'intervenir aujourd'hui, afin de saluer le rapport du Président du Groupe de travail créé par la résolution 57/56 de l'Assemblée générale, l'Ambassadeur Dengo, Représentant permanent du Costa Rica. Nous apprécions les efforts fournis par l'Ambassadeur et tenons à souligner que son pays, comme l'Uruguay, est un pays observateur de la Conférence du désarmement. L'engagement dont a fait preuve ce pays en présidant le Groupe de travail est une preuve évidente de l'intérêt que portent tous les pays aux questions de désarmement, en particulier le désarmement nucléaire, et du rôle constructif que peuvent jouer les pays observateurs dans la réalisation de cet objectif.

Le fait que l'Assemblée générale des Nations Unies, organe universel du système multilatéral, a repris à cette Conférence le flambeau du débat est une conséquence de l'impasse persistante dans laquelle se trouve cette dernière. Nous soutenons la méthodologie adoptée par l'Assemblée générale, qui est de donner à tous les États

l'occasion de participer sur un pied d'égalité. Les États observateurs de la Conférence partagent les préoccupations relatives aux risques que comportent les armes nucléaires pour la santé, l'environnement, la paix et la sécurité, ainsi que leurs conséquences humanitaires. L'Uruguay est prêt à apporter une contribution véritable aux efforts de désarmement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Uruguay de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Akram du Pakistan.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que j'interviens sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à ces fonctions et pour la manière dont vous vous acquittez de votre tâche.

J'aimerais avant tout présenter nos condoléances aux délégations de la Turquie et de la République de Corée pour les récentes tragédies qui les ont frappées.

Je saisis également cette occasion pour exprimer notre gratitude à nos collègues, les Ambassadeurs de Syrie et du Chili, qui nous quittent pour d'autres fonctions ; nous leur adressons tous nos vœux de succès.

Ma délégation a beaucoup apprécié la déclaration avisée et constructive faite aujourd'hui par le Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement, M. Møller. Nous examinerons ses propositions avec le plus grand soin.

J'ai demandé la parole pour vous faire part de la position de mon pays sur le travail du Groupe d'experts gouvernementaux chargé de formuler des recommandations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, que nous a exposé aujourd'hui l'Ambassadrice du Canada. Nous avons également apprécié les allocutions de la Russie concernant le Groupe d'experts gouvernementaux sur les activités spatiales, de la France sur la réunion consacrée aux systèmes d'armes létaux autonomes tenue dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, et du Costa Rica concernant le Groupe de travail à composition non limitée. Nous commenterons ces questions plus tard.

Comme vous le savez, le Pakistan a voté contre la résolution 67/53 de l'Assemblée générale portant création du Groupe d'experts gouvernementaux chargé de formuler des recommandations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, et a choisi de ne pas y participer. J'aimerais exposer brièvement les raisons qui nous ont poussés à faire ce choix.

D'abord, le Pakistan accorde une grande valeur au rôle de la Conférence du désarmement en tant que seule instance multilatérale pour les négociations sur le désarmement. Nous ne sommes pas favorables à une dilution de ce rôle par l'intermédiaire de processus dirigés par l'Assemblée générale, qui ne sont pas universels et n'ont pas été adoptés par consensus.

Deuxièmement, le Groupe d'experts gouvernementaux a été chargé non pas de négocier un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, mais de faire des recommandations sur les aspects susceptibles d'y contribuer, sur la base du document CD/1299 et du mandat qui y est énoncé. Ma délégation estime que le document CD/1299, également connu sous le nom de mandat Shannon, n'est plus d'aucune utilité en tant que base pour les négociations, essentiellement parce qu'il est ambigu sur la question des stocks de matières fissiles ; ceci n'est plus acceptable pour nous, comme pour d'autres délégations, en raison de notre situation régionale en matière de sécurité et des politiques discriminatoires menées par certains pays.

Troisièmement, le mandat de discussion conféré au Groupe d'experts gouvernementaux aurait facilement pu être accompli par la Conférence du désarmement. En fait, nous allons tenir des discussions informelles sur la question de l'interdiction des matières fissiles au sein de la Conférence, dans le cadre du calendrier d'activités adopté récemment par consensus. Ces discussions informelles se tiendront donc au sein d'un organe représentatif avec la participation de toutes les parties prenantes et seront donc plus pertinentes et plus légitimes. Le Groupe d'experts gouvernementaux ne fait que dupliquer ce travail dans un organe non représentatif et n'apporte aucune valeur ajoutée à la question.

Quatrièmement, alors que le Groupe travaille à l'examen de questions dites techniques et à la formulation de recommandations sur les aspects possibles d'un futur traité, il ne fait que s'intéresser à une unique question de manière isolée sans tenir compte des préoccupations sous-jacentes en matière de sécurité qui empêchent la Conférence de parvenir à un consensus sur un programme de travail complet et équilibré. Dès lors, le Groupe de travail n'est pas en phase avec les réalités du terrain et n'aide en rien à sortir la Conférence de l'impasse persistante dans laquelle l'ont plongée les préoccupations de sécurité nationale des États. S'il a un effet, c'est celui de nous distraire de notre quête de solutions consensuelles en véhiculant une fausse impression de progrès sur une unique question.

Cinquièmement, tous les États non dotés d'armes nucléaires n'ont pas participé au Groupe d'experts gouvernementaux : il en résulte que le travail de ce Groupe est partial et manque d'universalité.

Et enfin, le Pakistan a choisi de ne pas prendre part au Groupe, mais plusieurs autres membres de la Conférence dotés d'importantes capacités nucléaires n'y étaient pas représentés. Le futur traité constitue un enjeu de taille pour ces États, à qui on ne peut demander d'approuver les conclusions du Groupe sans avoir pris part à ses délibérations.

J'ai souligné ces points pour qu'il en soit pris note et pour indiquer très clairement que le Pakistan ne pourra en aucune manière être contraint d'examiner ou d'approuver aucune des recommandations qui émanera du Groupe d'experts gouvernementaux. La solution pour sortir la Conférence de l'impasse consiste à répondre aux préoccupations de sécurité de ses États membres et non à imposer des solutions irréalistes venues de l'extérieur.

Ceci étant dit, je tiens à préciser que le Pakistan reste déterminé à participer activement et de manière constructive aux travaux de la Conférence, y compris au sein de son groupe de travail informel, ainsi qu'aux discussions informelles prévues dans le calendrier d'activités, afin d'ouvrir la voie aux progrès sur tous les points de l'ordre du jour, notamment les matières fissiles.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. J'ai encore cinq orateurs sur ma liste. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Schmid de Suisse.

**M. Schmid** (Suisse) : Je voudrais en tout premier lieu remercier le Secrétaire général en exercice de la Conférence pour ses précieuses considérations concernant la revitalisation de la Conférence du désarmement et pour les suggestions qu'il a formulées à cet égard. Celles-ci nous semblent d'un grand intérêt et nous y reviendrons en temps voulu. Je souhaite également remercier les différents intervenants qui nous ont fait rapport sur les différents processus touchant aux activités de la Conférence du désarmement.

Je tiens à remercier M. Victor Vasiliev – et c'est un plaisir de le saluer personnellement aujourd'hui – pour sa déclaration de ce matin ainsi que pour le travail accompli par le Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de confiance et de transparence dans le domaine spatial, et le rapport que celui-ci a adopté. Ce document contient un nombre considérable de recommandations importantes et il figurera certainement en bonne place au moment où la Conférence du désarmement abordera la thématique de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, dans le cadre de son calendrier d'activités.

Ma reconnaissance va également à notre collègue, l'Ambassadrice Golberg, pour son rapport relatif à la première session du Groupe d'experts gouvernementaux institué par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies et chargé de se pencher sur la question d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Je tiens à la remercier pour son engagement dans ce dossier, qui est central dans les travaux de la Conférence du désarmement, en espérant qu'il contribuera à faire progresser le dossier à la Conférence également.

Permettez-moi maintenant de formuler quelques observations plus substantielles sur deux groupes de travail auxquels ma délégation aura eu l'opportunité de contribuer d'une façon plus directe. Je commence en remerciant l'Ambassadeur Dengo pour sa présentation

du rapport du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires, qui s'est réuni en 2013. Nous tenons en outre à lui exprimer toute notre appréciation pour avoir présidé ce groupe de travail et pour l'avoir guidé de manière particulièrement experte dans la conduite de ses activités et dans l'adoption de son rapport. Pour notre part, nous estimons les travaux du Groupe à la fois constructifs et productifs. Ceux-ci ont permis un échange de fond sur la question du désarmement nucléaire entre les États ainsi qu'avec la société civile. Caractérisés par des débats interactifs fournis, les travaux du Groupe ont démontré l'intérêt et la nécessité d'un tel échange.

Le rapport substantiel adopté par consensus par le Groupe de travail reflète à la fois la richesse des débats et l'atmosphère positive qui a prévalu au cours des délibérations. Ce rapport ainsi que les différents documents de travail soumis à la considération des délégations ont permis de faire progresser les débats sur plusieurs problématiques tout comme d'identifier des domaines où des approfondissements sont tout particulièrement nécessaires. Les discussions relatives aux différentes approches permettant de parvenir définitivement à un monde sans armes nucléaires ont été à notre sens particulièrement instructives, ayant permis une meilleure compréhension des différents concepts, de leur valeur respective et de leurs relations. Ce constat s'applique également à l'identification d'éléments politiques et juridiques et serait nécessaire à court, à moyen et à long terme pour instaurer et préserver un monde sans armes nucléaires.

Le Groupe de travail n'a certainement pas constitué une fin en soi. Celui-ci a formulé un nombre significatif de considérations à même d'éclairer les débats sur le désarmement nucléaire, qu'il convient à présent de poursuivre et d'approfondir.

Nous espérons que la Conférence du désarmement s'appuiera sur les travaux du Groupe de travail alors qu'elle va entamer des discussions sur le désarmement nucléaire. À cet égard, nous prenons également bonne note de la proposition faite par le Secrétaire général en exercice de la Conférence, ce matin, de tenir avec la société civile un forum sur le désarmement nucléaire, proposition qui nous semble d'un grand intérêt.

Enfin, le Groupe de travail a démontré l'attente qui existait quant à la tenue de discussions de fond sur le désarmement nucléaire et quant à l'instauration d'un dialogue sur la manière de faire progresser les débats en la matière. En ce sens, il y a un outil qui pourrait se révéler à nouveau utile à la communauté internationale à l'avenir.

Passant à un autre sujet, nous souhaiterions remercier notre collègue, l'Ambassadeur Simon-Michel, d'avoir donné l'impulsion nécessaire à la tenue la semaine dernière d'une réunion informelle sur les systèmes d'armes létaux autonomes dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, et le féliciter pour la manière dont il a conduit nos débats. Cette première réunion multilatérale sur la thématique a été caractérisée par un engagement actif des délégations et de la société civile. Les échanges ont confirmé la pertinence de la thématique, tout comme celle de la Convention sur certaines armes classiques comme cadre multilatéral pour approfondir les discussions.

Si les échanges ont permis d'approfondir certains points et de préciser certaines thématiques, ils ont surtout mis en exergue la complexité de ce dossier, et il sera certainement nécessaire de continuer à se pencher sur les différentes questions qui nous ont préoccupés la semaine dernière. Les discussions ont également mis en lumière certains éléments particuliers comme la notion de contrôle humain effectif ou la thématique de l'examen juridique des méthodes et moyens de guerre.

Tout ceci nous amène à conclure qu'il sera nécessaire et opportun que la Convention sur certaines armes classiques poursuive et approfondisse ses travaux dans ce domaine, et nous espérons que la réunion des États parties à cette Convention, qui doit se tenir en novembre prochain, statuera en ce sens.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Schmid de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Indonésie.

**M. Yusup** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, avant tout, ma délégation aimerait se joindre aux autres Ambassadeurs et vous féliciter sincèrement pour votre excellent travail.

Ma délégation remercie également l'Ambassadeur Dengo pour son rapport très complet sur les activités du Groupe de travail à composition non limitée. Le Groupe de travail, qui s'est réuni en mai, juin et août 2013, a donné l'occasion à des experts des gouvernements et de la société civile d'examiner des cas, de partager des idées et d'élaborer des propositions afin de rapprocher les points de vue et de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire.

Les documents de travail et le rapport du Groupe de travail offrent à cet égard un aperçu des éléments utiles et des approches concrètes, qui constituent un apport précieux pour nos délibérations. En attendant que la Conférence du désarmement adopte un programme de travail, il serait utile que le Groupe poursuive ses travaux.

Pour terminer, j'aimerais vous informer qu'une semaine de commémoration, baptisée Maputo +15, se déroule actuellement à Genève, du 19 au 22 mai. Maputo +15 est une série de quatre activités destinées à mettre en lumière des points essentiels de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel qui seront examinés à la Conférence d'examen de Maputo, au mois de juin. À cet égard, j'ai le plaisir de vous faire savoir que l'Équateur et l'Indonésie, en tant que Coprésidents du Comité permanent de la Convention sur les ressources, la coopération et l'assistance, en coopération avec l'Unité d'appui à l'application de la Convention, organisent un événement intitulé « Beyond Maputo : the future of cooperation and assistance under the Anti-Personnel Mine Ban Convention ». Cet événement aura lieu aujourd'hui même, 20 mai 2014, de 15 heures à 17 heures dans la salle 3 du Centre international de conférences de Genève. Nous espérons sincèrement que vous serez en mesure d'y participer.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Indonésie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Australie, M. McConville.

**M. McConville** (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la délégation australienne vous remercie pour les efforts considérables que vous avez déployés pour faire avancer le programme de la Conférence et pour le travail acharné que vous avez accompli en notre nom.

Nous présentons également nos condoléances aux peuples de la République de Corée et de la Turquie.

Nous tenons à remercier le Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement pour sa contribution, qui incite à la réflexion, et nous nous réjouissons de pouvoir examiner plus avant les idées présentées par M. Møller à un stade ultérieur.

Nous souhaitons en outre remercier les quatre intervenants d'aujourd'hui pour leur présentation et leur contribution substantielle. Nous souhaitons en particulier formuler quelques commentaires sur les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé de formuler des recommandations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires ainsi que sur ceux du Groupe de travail à composition non limitée.

S'agissant du Groupe d'experts gouvernementaux, nous tenons à remercier sa présidente, l'Ambassadrice Golberg, pour son rapport concernant la première session du Groupe. La délégation australienne, emmenée par l'Ambassadeur Woolcott, peut témoigner des compétences et du professionnalisme dont a fait preuve l'Ambassadrice Golberg en tant que Présidente du Groupe afin que nous puissions progresser sensiblement sur l'ensemble des questions à l'examen, y compris celles des définitions et de la vérification. Un traité effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires peut présenter des avantages considérables pour la sécurité de tous les États, servant ainsi le double objectif de désarmement nucléaire et de non-prolifération nucléaire. L'Australie accueille favorablement le Groupe, qui constitue un moyen précieux de progresser sur cet élément crucial de l'équation du désarmement et de la non-prolifération. C'est l'occasion de concentrer le débat sur les

aspects techniques afin de définir les éléments concrets d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Si ce travail dérivera inévitablement vers des questions politiques plus larges, il est important que nous maintenions l'accent sur les aspects techniques et pratiques. À l'issue des travaux du Groupe, nous espérons avoir clarifié les questions principales qui nécessiteront négociation et avoir une meilleure idée de la manière dont nous pouvons rapprocher les points de vue. Nous attendons avec intérêt la reprise de la deuxième session du Groupe, le 11 août.

En ce qui concerne le Groupe de travail à composition non limitée, je tiens à remercier son président, l'Ambassadeur Dengo, pour le résumé qu'il nous a présenté aujourd'hui ainsi que pour les compétences et le dévouement dont il a fait preuve en dirigeant les travaux du groupe, en 2013, en vue de faire avancer les négociations sur le désarmement nucléaire.

L'Australie a été heureuse de pouvoir contribuer aux travaux du Groupe et les soutenir. Ce n'est qu'en menant un débat ouvert et constructif, avec le plus grand nombre de parties possibles, que nous pourrions faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires. Lorsque nous examinons cette question, il est important que nous gardions à l'esprit que toute future mesure multilatérale devra faire fond sur les acquis du passé et ne pourront exister en vase clos. La réalité est que les mesures bilatérales et multilatérales continueront de jouer un rôle important. Nous pouvons constater que le multilatéralisme a déjà apporté sa contribution au contrôle des armes nucléaires, mais il doit encore réaliser son plein potentiel dans le domaine du désarmement nucléaire. Il existe des avis divers sur la manière de réaliser ce potentiel, notamment l'approche par blocs, qui a déjà été mentionnée à plusieurs reprises aujourd'hui et que nous défendons, ou le recours direct à l'interdiction. Quel que soit le moyen utilisé, les mêmes questions se poseront : comment mettre un terme définitif aux essais nucléaires (par l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires) et comment s'assurer que des matières fissiles ne soient plus produites aux fins de la fabrication d'armes nucléaires.

Il viendra un moment où nous devrons multilatéraliser cet aspect fondamental, en y intégrant les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires dotés d'armes nucléaires qui disposent de stocks plus petits et les États dotés d'armes nucléaires qui ne sont pas parties au Traité, en amenant tous les États à adopter et à faire appliquer l'interdiction et, et cela est essentiel, en s'assurant de la mise en place d'un système de vérification.

L'Australie est prête à collaborer avec les délégations pour soutenir des initiatives telles que le Groupe de travail. Même si nous pensons que ce processus particulier en 2013 a atteint une conclusion logique, nous attendons avec intérêt de pouvoir travailler sur de nouvelles idées et découvrir d'autres initiatives pour maintenir la dynamique des négociations sur le désarmement, notamment cette semaine dans le cadre du calendrier d'activités de la conférence. Une fois encore, l'Australie saisit cette occasion pour remercier le Président pour son rapport très utile.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Australie, M. McConville, de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Turquie, M<sup>me</sup> Kasnakli.

**M<sup>me</sup> Kasnakli** (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je prends la parole pour vous remercier de vos mots réconfortants et des condoléances que vous nous avez adressées pour le tragique accident minier survenu dans mon pays la semaine dernière. Permettez-moi également d'exprimer ma gratitude aux ambassadeurs et aux collègues qui nous ont présenté leurs condoléances aujourd'hui, ainsi qu'aux autres collègues et amis qui ont exprimé leur solidarité en plusieurs occasions auparavant. En ces temps difficiles, ces mots et ces sentiments sont très appréciés.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Kasnakli de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Finlande, M. Järviaho.

**M. Järviaho** (Finlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence et les efforts que vous avez déployés ces dernières semaines à la Conférence du désarmement.

Nous présentons nos condoléances à la République de Corée et à la Turquie pour les récentes catastrophes qui les ont touchées.

Nous remercions le Secrétaire général par intérim, M. Møller, pour la contribution qu'il a apportée aujourd'hui et ses propositions novatrices pour la Conférence.

Nous remercions tous les intervenants pour leurs exposés complets.

S'agissant du Groupe d'experts gouvernementaux chargé de formuler des recommandations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, la Finlande a été heureuse de lui fournir un expert. Nous croyons comprendre que, comme l'a souligné l'Ambassadrice Golberg, le travail a plutôt bien commencé. Au cours de sa première session, le Groupe a pu se concentrer, dans une atmosphère positive et constructive, sur certains aspects très techniques d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Il reste beaucoup de travail, sur cette question et sur d'autres comme la portée du traité, les aspects juridiques, etc. À ce stade, nous sommes convaincus que sous la houlette de sa présidente, l'Ambassadrice Golberg, le Groupe d'experts sera en mesure d'analyser en profondeur les différents aspects du traité et de produire un rapport très utile pour l'Assemblée générale et la Conférence et, en définitive, pour la future négociation d'un tel traité.

S'agissant du Groupe de travail à composition non limitée dont nous a parlé l'Ambassadeur Dengo, nous pensons qu'il constitue une belle preuve que des débats peuvent être organisés de manière ouverte, transparente, inclusive et productive malgré nos opinions parfois divergentes. La participation de la société civile a été importante et a donné une fraîcheur bienvenue à nos délibérations. Mon pays a été heureux de participer au Groupe de travail en tant que collaborateur du Président.

La réunion sur les systèmes d'armes létaux autonomes, organisée dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques et tenue la semaine dernière sous la direction de l'Ambassadeur de France, M. Simon-Michel, a fourni une occasion bienvenue d'en apprendre davantage sur la question. Nous nous tenons prêts à poursuivre ce travail dans l'avenir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Finlande de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Varma de l'Inde.

**M. Varma** (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que nous prenons la parole sous la présidence du Japon, nous tenons à vous féliciter chaleureusement, vous et votre équipe, et à vous remercier sincèrement pour la manière dont vous avez guidé nos travaux, tant à la fin de la première session qu'au début de la deuxième session de la Conférence.

Permettez-moi de m'associer à vous pour adresser nos meilleurs vœux aux Ambassadeurs du Chili et de la Syrie, puisqu'ils nous quittent pour de nouvelles fonctions.

Nous présentons également nos sincères condoléances pour la tragique perte de vies en Turquie et en République de Corée.

C'est avec grand plaisir que nous reconnaissons l'Ambassadeur Vasiliev et que nous lui souhaitons la bienvenue à la Conférence du désarmement. Nous avons écouté son rapport avec la plus grande attention. L'Inde attache une grande importance au rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales. Nous avons également noté que le Groupe n'était pas suffisamment ouvert pour inclure d'autres nations spatiales, comme l'Inde, qui auraient pu enrichir davantage les travaux et les débats du groupe. Nous estimons que le rapport du Groupe constituera une contribution importante, notamment pour cette Conférence, qui est en fait une instance de négociation, lorsque nous déploierons nos efforts pour commencer le travail dans le cadre du point de l'ordre du jour consacré à la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Nous tenons nous aussi à remercier l'Ambassadeur Dengo du Costa Rica d'avoir présenté à la Conférence le rapport du Groupe de travail à composition non limitée, qui s'est réuni l'année dernière à Genève. Bien que nous ayons eu certaines inquiétudes concernant des initiatives parallèles à la Conférence du désarmement, l'Inde a participé au Groupe de travail et nous aimerions tout particulièrement appeler l'attention sur la manière dont l'Ambassadeur Dengo a dirigé les travaux du Groupe, qui a mené une procédure inclusive et des débats ouverts.

Le rapport du Groupe de travail contient plusieurs propositions importantes, notamment deux qui ont été mises sur la table par l'Inde : l'importance d'un cadre multilatéral convenu englobant tous les États dotés d'armes nucléaires, et la nécessité d'un programme assorti de délais pour l'élimination complète des armes nucléaires.

Bien que nous ayons noté que la procédure adoptée était inclusive, nous ne pouvons ignorer le fait qu'au moins cinq États possédant l'arme nucléaire n'ont pas participé aux débats. Nous estimons que toute discussion sur le désarmement nucléaire devrait être aussi largement ouverte que possible, notamment à tous les États dotés d'armes nucléaires, qui font partie intégrante du débat et de toute éventuelle solution qui devra être appliquée par tous, y compris par ces États.

En apportant son soutien à la résolution transmettant le rapport à la Conférence, l'Inde a également précisé que ce soutien s'entendait sans préjudice de notre position selon laquelle la Conférence est l'instance dans laquelle doivent se dérouler les négociations sur le désarmement nucléaire. À cet égard, nous saluons le rapport du Groupe de travail qui, nous l'espérons, viendra enrichir les débats au sein de la Conférence et la mènera sur la voie du lancement de négociations sur le désarmement nucléaire.

Nous avons pris note avec grand intérêt des suggestions formulées aujourd'hui par le Secrétaire général par intérim de la Conférence. Nous les examinerons attentivement dès que nous en aurons reçu une version écrite. Permettez-moi toutefois de vous faire part du point de vue général de l'Inde sur le sujet.

Nous estimons que les méthodes de travail de la Conférence peuvent être considérablement améliorées. Nous sommes prêts à participer à toute discussion visant à définir comment parvenir à un consensus sur les méthodes de travail de la Conférence, en tenant compte des différentes propositions, y compris les suggestions du Secrétaire général par intérim. Mais il s'agit d'un processus qui doit être mené au moyen de discussions non pas entre les États membres et le Secrétaire général, mais entre les États membres eux-mêmes. Après tout, la Conférence est dirigée par ses membres. Nous sommes prêts à examiner toutes les propositions à condition qu'elles ne modifient pas la nature de la Conférence, à savoir un organe de négociation régi par la règle du consensus et qui rassemble tous les grands États militaires, et dont la nature a été définie par la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. C'est dès lors un organe auquel l'Inde attache une grande importance. Si la nature fondamentale de la Conférence devait être modifiée, il faudrait alors, de notre point de vue, une nouvelle session extraordinaire de l'Assemblée générale. Nonobstant ces observations générales, nous sommes disposés à examiner les différentes suggestions formulées par le Secrétaire général par intérim.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Varma de l'Inde pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Algérie, M. Khelif.

**M. Khelif** (Algérie) (*parle en arabe*) : Puisque vous vous approchez du terme de votre mandat, Monsieur le Président, la délégation algérienne voudrait d'abord vous exprimer sa profonde gratitude pour les efforts que vous avez entrepris au cours de votre présidence de la Conférence du désarmement.

(*L'orateur poursuit en français*)

La délégation algérienne n'envisageait pas de prendre la parole à ce stade mais, comme l'on a coutume de dire, c'est en mangeant que vient l'appétit. Nous avons en effet été inspirés par les déclarations qui ont été faites par les précédents orateurs et nous voudrions à ce stade évoquer deux questions principales.

Tout d'abord, les idées très utiles qui nous ont été présentées par le Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement concernant l'amélioration du fonctionnement de cette instance. Nous avons pris note des idées qui nous ont été présentées oralement et nous souhaiterions remercier le Secrétaire général par intérim pour son engagement en faveur de la Conférence du désarmement et, par-delà, en faveur du désarmement proprement dit, et pour sa contribution dans ce sens.

La délégation algérienne est ouverte à toute initiative visant à engager une réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de la Conférence en vue de débloquer celle-ci. Mais comme l'a relevé le Secrétaire général par intérim lui-même, les problèmes qui nous empêchent d'avancer dans nos travaux sont des problèmes plus profonds et vont au-delà des murs de cette instance. Ces problèmes trouvent leur origine dans les politiques de dissuasion nucléaire des puissances nucléaires elles-mêmes. Et nous pensons que, même si nous apportons des améliorations au fonctionnement de la Conférence du désarmement, le problème resterait entier et ces améliorations ne pourraient pas nous permettre d'avancer et de parvenir à un programme de travail consensuel.

Le deuxième point que la délégation algérienne voudrait évoquer concerne les rapports, que nous avons écoutés avec un grand intérêt, faits par les Ambassadeurs du Costa Rica, de la Fédération de Russie, de la France et du Canada, concernant respectivement le Groupe de travail à composition non limitée sur les armements nucléaires, sur les systèmes d'armes létaux autonomes, sur le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles et sur la transparence en matière d'espace extra-atmosphérique. La mise en place de ces groupes renvoie à deux constats principaux : tout d'abord, l'importance des questions abordées par ces groupes, et deuxièmement, et surtout, notre échec à donner effet et à répondre aux demandes de la communauté internationale en vue de mener à bien le mandat qui nous a été confié.

Au-delà de la présentation formelle de ces rapports, nous voudrions nous interroger sur la finalité de cet exercice. En effet, la Conférence du désarmement, qui est un organe de négociation multilatérale en matière de désarmement, ne devrait pas se confiner à une chambre d'enregistrement. Nous estimons que, dans le cadre de nos délibérations, que ce soit dans le cadre du groupe de travail informel sur le programme de travail ou dans le cadre des discussions thématiques informelles, nous devrions faire bon usage des recommandations de ces groupes afin de pouvoir avancer en matière de négociation et aboutir à un programme de travail global, équilibré, qui tiendrait compte des intérêts de sécurité de tous, et afin que la Conférence du désarmement puisse être réellement le seul organe de négociation multilatérale dans le domaine du désarmement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khelif, de l'Algérie, de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Bélarus, M. Grinevich.

**M. Grinevich** (Bélarus) (*parle en russe*) : Merci, Monsieur le Président. Comme c'est la première fois que mon pays prend la parole sous votre présidence, je tiens à vous féliciter pour votre accession à ces fonctions. Vous pouvez compter sur le soutien sans faille de notre délégation dans l'exercice de votre mandat. Nous nous associons aux autres délégations pour exprimer nos condoléances aux peuples de la République de Corée et de la Turquie. Nous tenons également à remercier M. Vasiliev, M<sup>me</sup> Golberg, M. Simon-Michel et l'Ambassadeur Dengo pour les informations qu'ils nous ont fournies sur le travail de différentes instances internationales dont les activités sont liées au domaine de compétence de la Conférence du désarmement.

J'aimerais maintenant faire quelques brefs commentaires sur les conclusions du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires. Le Bélarus ne partage pas l'optimisme d'autres délégations quant à ces conclusions, et c'est la raison pour laquelle notre délégation s'est abstenue lors de l'examen du projet de résolution concerné à la session de l'année dernière de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous avons un certain nombre de remarques concernant l'organisation et le travail du Groupe. D'abord, nous ne partageons pas l'évaluation sur la transparence. Nous déplorons que l'information

relative aux pays qui ont participé aux travaux du Groupe ait été tenue secrète. En outre, bien qu'il ait été dit que des représentants de la société civile avaient participé aux travaux du Groupe, aucune mention n'est faite à ce propos dans le rapport final. Nous en connaissons la raison. Ceux qui se trouvent derrière ce forum de discussion ont préféré garder secret le nombre de participants. Selon nos estimations, le nombre total de délégations qui ont pris part au Groupe de travail n'était pas plus élevé que le nombre que nous avons généralement ici, à la Conférence du désarmement. Cela vient confirmer l'argument selon lequel examiner les moyens de construire un monde sans armes nucléaires sans la participation de pays clefs, et en particulier les États dotés d'armes nucléaires, n'a que peu de chances de succès. Deuxièmement, notre pays se montre prudent quant à tout processus parallèle susceptible d'affaiblir l'importance des mécanismes et organes existants du système des Nations Unies, y compris la Conférence. Nous avons toujours soutenu les processus de négociation sur le désarmement nucléaire. Il serait toutefois préférable qu'à l'avenir, ces processus soient organisés avec la participation de tous les acteurs clefs.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grinevich, du Bélarus, de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Ahn de la République de Corée.

**M. Ahn** Young-jip (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie pour vos paroles aimables à l'intention des victimes du récent accident de ferry survenu en République de Corée. J'apprécie également la solidarité du Canada, de la France, du Myanmar, des Pays-Bas, du Mexique, du Pakistan, de l'Australie, de la Finlande, de l'Inde, du Bélarus et de beaucoup d'autres délégations présentes dans cette salle. Je vous remercie du fond du cœur.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous assurer du plein soutien et de l'entière coopération de ma délégation dans les travaux de la Conférence du désarmement, y compris les activités des groupes de travail, le Groupe d'experts gouvernementaux et le Groupe créé dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques. J'espère sincèrement que des débats et des négociations approfondis et constructifs seront menés cette année sous votre direction avisée et celle des autres Présidents, ainsi que des Présidents des groupes de travail, avec la participation active de toutes les délégations de la Conférence.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Égypte, M. Elmolla.

**M. Elmolla** (Égypte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi d'embrasser de remercier le Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement, M. Møller, pour ses remarques constructives, qui résultent d'une volonté de donner un souffle nouveau à la Conférence. Ma délégation tient à remercier les Ambassadeurs de la Fédération de Russie, du Canada, de la France et du Costa Rica pour leurs excellentes présentations et le travail accompli sous leur direction dans les différentes instances.

L'Égypte a participé au Groupe d'experts gouvernementaux chargé de formuler des recommandations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, à la réunion d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes tenue dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, et au Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. Permettez-moi de commenter brièvement le travail du Groupe de travail à composition non limitée. La grande qualité du Groupe chargé de faire avancer les négociations sur le désarmement nucléaire réside dans le fait qu'il a représenté un espace au sein duquel tous les acteurs ont pu librement présenter leurs points de vue et échanger des idées sur la manière de rapprocher la communauté internationale du désarmement nucléaire. Nous souhaitons remercier l'Ambassadeur Dengo pour son excellent rapport et sa conduite avisée des débats, qui ont permis à l'ensemble des participants d'exprimer leur point de vue et d'élaborer un rapport complet et progressif. L'Égypte, en sa qualité de coordonnateur pour les débats consacrés au nucléaire lors des réunions informelles tenues cette semaine, tentera de mettre à profit toutes les ressources disponibles, et tout particulièrement le rapport du Groupe de travail.

Monsieur le Président, ceci étant la dernière séance plénière sous votre présidence, ma délégation tient à vous remercier pour tous les efforts que vous avez déployés pour faire avancer la Conférence.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Égypte de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique, M. Buck.

**M. Buck** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Avant tout, Monsieur le Président, permettez-moi de joindre ma voix à celle des autres délégations pour exprimer les sincères condoléances des États-Unis à l'occasion du naufrage du ferry en République de Corée et de la catastrophe minière en Turquie. Les victimes de ces tragédies sont dans nos pensées et nos prières.

Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, j'aimerais saisir cette occasion pour vous remercier de votre direction exemplaire qui nous a menés jusqu'à ce stade avancé de la session, et en particulier des efforts que vous avez menés pour lancer la deuxième partie du calendrier d'activités à deux volets, que nous nous réjouissons d'entamer cette semaine sous la présidence de l'Ambassadeur d'Égypte. Nous attendons ces débats, qui commencent demain, avec le plus grand intérêt. Ma délégation a écouté avec attention les commentaires et les propositions formulés ce matin par le Secrétaire général par intérim, M. Møller. Nous les étudierons et serons prêts à faire des commentaires dans le courant de cette session. Je dirais que lorsque nous examinerons certaines des recommandations, nous le ferons sous l'angle de la nature unique de la Conférence du désarmement en tant qu'organe de négociation entre les États membres. Ce sera le prisme au travers duquel nous analyserons ces importantes idées et recommandations.

Je souhaiterais revenir brièvement sur les débats qui ont eu lieu ce matin pour dire à quel point les États-Unis ont apprécié de participer au Groupe d'experts gouvernementaux chargé de formuler des recommandations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, dont la première session s'est tenue sous la direction éclairée de l'Ambassadrice Golberg. Nous avons trouvé ces débats utiles et productifs, et nous pensons qu'ils peuvent être d'une grande aide pour éclairer les discussions que nous attendons d'avoir à la Conférence, notamment dans le cadre du calendrier d'activités.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis d'Amérique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Puisque c'est la dernière séance plénière sous la présidence du Japon, permettez-moi de faire quelques observations finales. Je dois dire, avant tout, que ce fut un honneur pour moi d'assurer la présidence de cet organe privilégié. Le Japon respecte la Conférence du désarmement et y attache une grande valeur ; en effet, mon pays a une histoire particulière au regard du désarmement nucléaire et attache la plus haute importance à ce pilier de sa politique étrangère. Cette instance a une véritable raison d'être, parce qu'on ne pourra instaurer un monde sans armes nucléaires sans progrès dans les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. Bien qu'aujourd'hui, les perspectives de pouvoir ouvrir de telles négociations restent lointaines, je considère que l'accord sur un calendrier d'activités constitue une avancée modeste, mais positive pour le travail de la Conférence. Ce n'est pas un résultat suffisant, mais c'est le produit des concessions faites par tous les États membres, et je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre attitude constructive. Par ailleurs, je répète que le calendrier n'est pas une fin en soi. Pour répondre aux attentes de la communauté internationale, nous devons faire le meilleur usage possible des réunions de fond à venir, afin de garder à jour nos compétences d'experts et de préparer le terrain pour de futures négociations. Gardant ceci à l'esprit, je me réjouis que nous puissions entamer les débats qui s'ouvrent demain.

Deuxièmement, en ce qui concerne le groupe de travail informel chargé d'élaborer un programme de travail, nous avons eu pas plus tard qu'hier une discussion que j'ai écoutée avec la plus grande attention. Il s'agit d'une tâche difficile, mais je reste déterminé à poursuivre le débat sous la houlette de l'Ambassadeur Gallegos et de l'Ambassadeur

Woolcott, car c'est une responsabilité qui ne repose pas sur leurs seules épaules mais nous incombe à tous.

Je remercie également le Secrétaire général par intérim, M. Møller, pour son intervention riche en réflexions qui nous proposait pour examen tout un ensemble d'idées concrètes. Je soutiens avec la plus grande fermeté son souhait de revitaliser la Conférence et la détermination dont il fait preuve à cet égard, et je m'engage, en tant que l'un des six Présidents de cette session, à continuer à travailler avec le Secrétaire général par intérim.

Troisièmement, si je peux faire référence à un autre aspect de mon mandat, je dirai qu'à l'instar des précédentes présidences, il a été caractérisé par un esprit avisé de coopération entre les six Présidents. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une structure formelle, le collège des Présidents a fonctionné, cette année, comme un maillon essentiel. C'est une situation qui se répète chaque année depuis 2006, et qui est née d'un sentiment d'urgence face à la longue stagnation de la Conférence. Puisque l'impasse persiste, nous ne devons pas perdre ce sens de l'urgence, sachant qu'il y a de bonnes raisons pour que le collège des Présidents reste actif.

En cédant ma place à l'Ambassadeur Tileuberdi du Kazakhstan, je l'assure de mon engagement sans faille.

Pour terminer, j'aimerais vous remercier tous pour votre appui solide et votre coopération sans faille ; mes remerciements vont également aux fonctionnaires des services de conférence, aux interprètes et aux membres du secrétariat.

Ceci conclut nos travaux d'aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu mardi prochain, 27 mai 2014, à 10 heures, sous la présidence du Kazakhstan.

*La séance est levée à 12 h 45.*